

# WOLU INFO

Le magazine de la commune de Woluwe-Saint-Lambert | N° 3 | 2022

Exp. Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert  
2, av. Paul Hymans - 1200 Bruxelles

Périodique | N° 3 | Bimensuel | Avril - Mai 2022



**DIMANCHE  
15 MAI**  
de 12 à 15h

**BARBECUE SOLIDAIRE**

**POUR L'UKRAINE**

**DANS LE PARC PECHÈRE**  
À CÔTÉ DE L'HÔTEL COMMUNAL

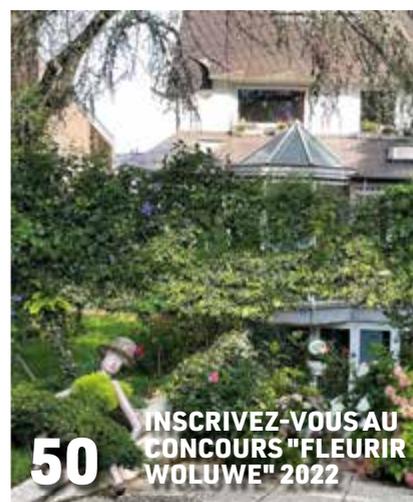
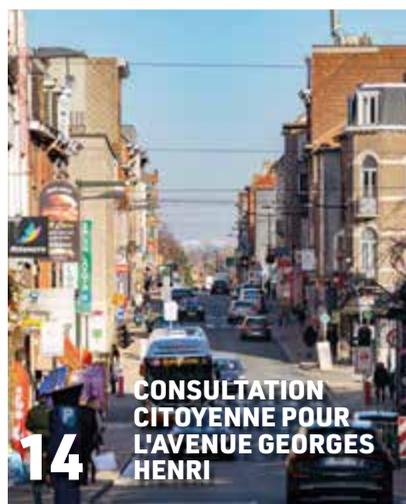
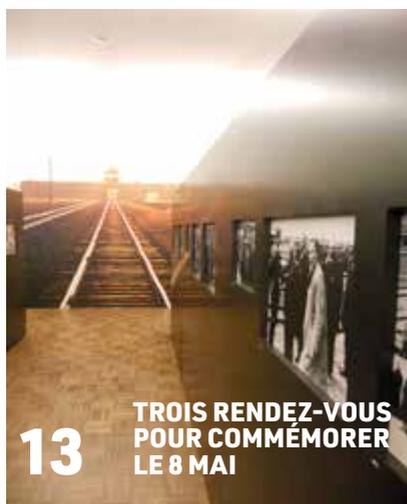
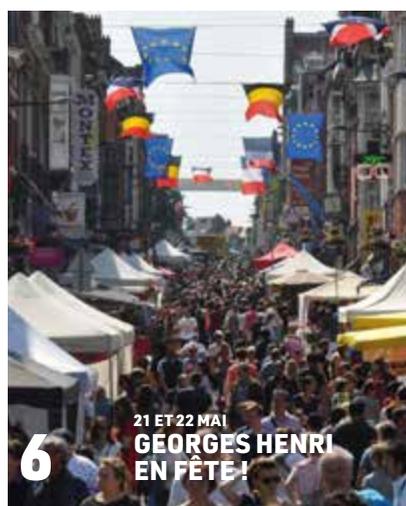
Plus d'infos en page 5



WOLUWE-SAINT-LAMBERT

[www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be)





Tous droits réservés à l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert.  
Sauf autorisation préalable et écrite de l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert ou  
des éventuels autres ayants-droit, toute reproduction et utilisation du contenu de cette publication  
(textes, photos et logos), par quelque moyen que ce soit, est interdite.

**N° de tél. général de l'administration communale pour tous renseignements : 02 761 27 11**

Editeur responsable : Véronique Dumoulin - Service Relations publiques  
Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert - 2, av. Paul Hymans  
Tél. : 02 761 27 45 • woluinfo@woluwe1200.be

**Agenda** : tél. : 02 774 35 61 • agenda@woluwe1200.be



## Solidarité avec le peuple ukrainien : merci ! L'Union européenne doit faire face à ce moment tragique de son histoire

**V**ous avez été très nombreux à répondre à l'appel du Collège pour poser les premiers gestes de générosité à l'égard des Ukrainiennes et Ukrainiens accueillis dans notre commune : offres d'hébergement, dons, accompagnement, etc.

Je vous en remercie très sincèrement mais nous devons faire la preuve de notre solidarité sur le long terme. Notre mobilisation ne fait que commencer.

La guerre imposée par la Russie à l'Ukraine est d'une violence insupportable. Tous les idéologues poutinolâtres qui cherchent à justifier cette violation du droit international sont les

collabos des temps actuels. Qu'en ce 21<sup>e</sup> siècle, la guerre et les souffrances qu'elle engendre, puissent à nouveau faire irruption sur le continent européen, voilà qui doit interpeller tous les démocrates qui ne peuvent accepter que la barbarie soit de retour en Europe. L'Union européenne est plus que jamais ce projet politique nécessaire à la paix et à la solidarité entre les peuples européens. Toutes les forces politiques, à l'extrême droite comme à l'extrême gauche, qui s'emploient à l'affaiblir, sont les meilleures alliées des dictatures et autres régimes autoritaires qui n'ont qu'un seul objectif : l'anéantir. Il faudra plus d'audace aux dirigeants européens pour retrouver le souffle et l'inspiration des pères fondateurs en donnant à l'Union une nouvelle dimension politique et plus que jamais en faisant respecter ses valeurs démocratiques.

Cette volonté européenne doit aussi irradier au plan local. Notre commune a toujours porté son engagement européen sans réserve. Nous veillerons à le fortifier et surtout à l'expliquer aux jeunes générations. Nous organiserons des moments de débats et d'échanges, notamment avec les réfugiés ukrainiens, pour que cette ambition démocratique s'ancre dans la réalité locale, au plus près des citoyennes et citoyens. La citoyenneté européenne doit reprendre toute sa signification car elle nous protège face aux dangers, comme elle nous invite à faire preuve de lucidité et de courage.

En ce mois de mai qui nous permet de célébrer l'Union européenne, soyons des citoyens européens enthousiastes et fraternels. Vive l'Europe unie ! Gloire à l'Ukraine !



**Votre bourgmestre  
Olivier MAINGAIN**

### **Солідарність з українським народом: Дякую!**

### **Європейський Союз повинен зіткнутися з цим трагічним моментом у своїй історії.**

Багато з вас відгукнулися на заклик адміністрації зробити перші жести щедрості щодо українців, яких зустрічають у нашому районі: пропозиції житла, пожертвування, підтримка... .

Я дуже щиро дякую вам, але нам доведеться проявити нашу солідарність у довгостроковій перспективі. Наша мобілізація тільки почалася.

Війна, нав'язана Росією Україні, є нестерпно жорстокою. Усі ідеологи Путініста, які намагаються виправдати це порушення міжнародного права, є співробітниками нинішнього часу. Про те, що в цьому 21 столітті війна та страждання, які вона породжує, можуть знову вірватися на європейський континент, це те, що має закликати всіх демократів, які не можуть визнати, що варварство повернулося в Європу. Європейський Союз як ніколи є політичним проектом, необхідним для миру та солідарності між народами Європи. Усі політичні сили, як крайніх правих, так і крайніх лівих, які працюють на її послаблення, є найкращими союзниками диктатур та інших авторитарних режимів, які мають лише одну мету: знищити її. Європейським лідерам знадобиться більше сміливості, щоб знову відкрити подих і натхнення батьків-засновників, надавши Союзу новий політичний вимір і більше, ніж будь-коли, відстоюючи його демократичні цінності.

Ця європейська воля має випромінюватися й локально. Наша адміністрація завжди виконувала свої європейські зобов'язання. Ми подбаємо про зміцнення зобов'язань перш за все для того, щоб пояснити це молодим поколінням. Ми організуватимемо зустрічі та дебати для обміну інформацією, зокрема з українськими біженцями, щоб ця демократична амбіція була закріплена в реальності, якомога ближче до громадян. Європейське громадянство має повернути своє повне значення, оскільки воно захищає нас перед обличчям небезпек, так само як воно запрошує нас продемонструвати прозорість і мужність.

У травні, який дозволяє нам святкувати Європейський Союз, давайте будемо ентузіазмами та братерськими громадянами Європи. Хай живе єдина Європа! Слава Україні!

**Ваш мер,  
Олів'є Мейнген.**



Retrouvez-nous sur

[www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be)

Twitter, Facebook et Instagram



## Journée de l'Europe : une 8<sup>e</sup> édition placée sous le signe du soutien au peuple ukrainien

Cette année, notre commune célèbre ses voisins européens **le dimanche 15 mai 2022**, et vous propose de participer au grand barbecue citoyen qu'elle organise ce même jour en soutien au peuple ukrainien. Rendez-vous au **parc Pechère** pour un après-midi convivial, festif et ... sportif !

La Journée de l'Europe, qui se fête le 9 mai, est un événement incontournable dans toute l'Union européenne. Depuis plusieurs années, à l'initiative de son Collège des bourgmestre et échevins, Woluwe-Saint-Lambert se joint aux initiatives prises à travers le continent pour mettre un coup de projecteur sur le concept européen et les valeurs communes qu'il véhicule au sein de l'Union européenne : droits humains, liberté, égalité, démocratie, état de droit, justice, solidarité, refus des discriminations, etc. Très attachée aux valeurs européennes et à la promotion de toutes les cultures, Woluwe-Saint-Lambert a choisi le dimanche 15 mai 2022 pour célébrer la Journée de l'Europe en mettant à l'honneur la culture de quelques Etats-membres. La commune profitera également de l'occasion pour organiser un barbecue citoyen (voir page 5) pour montrer la solidarité des Woluwéens envers le peuple ukrainien, qui subit les pires atrocités à moins de 2.000 kilomètres de chez nous... |



### Egalement au programme de cette journée :

**14h00 : groupe de danseurs irlandais**

**14h30 : spectacle/dégustation de vin avec Eric Boschman**

Entrée gratuite, mais inscription obligatoire par courriel à [c.fraire@woluwe1200.be](mailto:c.fraire@woluwe1200.be) (nombre de places limité à 80) - RDV dans le hall de la maison communale (2, avenue Paul Hymans)

**15h00 : groupe de danseurs grecs & initiation avec le public**

**15h45 : groupe de danseurs flamenco**

**Jusqu'à 18h00, mise à disposition de multiples jeux des pays d'Europe dans le parc Pechère**

Pour les plus petits : **pêche aux canards dans la fontaine du parc**

**Présence d'un stand d'informations communales / Petite restauration (crêpes, glaces) & bar**



Dans le cadre de la Journée de l'Europe, la commune organise un barbecue solidaire en faveur de l'Ukraine. Le barbecue sera accessible de 12 à 15h ; le bar, quant à lui, restera accessible jusqu'à 18h.

Les bénéfices de l'événement seront dédiés à des actions de solidarité en faveur de l'Ukraine ou des réfugiés ukrainiens installés sur le territoire de notre commune.

#### ► Infos pratiques

- Prix du repas : 15 EUR ; 12 EUR pour les moins de 12 ans (boissons non comprises). L'apéro sera offert dans le cadre de la Journée de l'Europe.
- Inscription préalable obligatoire pour réserver son repas via le formulaire en ligne sur <http://bbq.woluwe1200.be>
- Rendez-vous dès 12h au parc Pechère (métro Tomberg), à côté de l'hôtel communal 2, avenue Paul Hymans

SOLIDARITÉ UKRAINE



## Woluwe-Saint-Lambert et ses habitants, solidaires avec le peuple ukrainien

La solidarité envers les réfugiés qui fuient la guerre en Ukraine s'organise à Woluwe-Saint-Lambert. Ses habitants se mobilisent également...

### Plateforme pour les offres d'hébergement temporaire



Le 2 mars, la commune a mis en place une plateforme pour permettre aux Woluwéens souhaitant offrir des solutions d'hébergement de s'inscrire. Vous êtes déjà très nombreux à vous y être manifestés, et nous vous en remercions. Ces offres d'hébergement sont proposées aux Ukrainiens qui s'inscrivent au service des étrangers de la commune.

Pour proposer une offre de logement, rendez-vous sur le site internet de la commune - [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) - Cliquez sur l'à-plat « Solidarité Ukraine » - et complétez le formulaire en ligne.

### Don de matériel médical et de médicaments



Les habitants qui le souhaitent peuvent faire don de matériel médical ou de médicaments neufs à l'accueil de la maison communale (2, avenue Paul Hymans). Nous vous invitons à vérifier la date de péremption de ces fournitures. |

► Pour toute info, n'hésitez pas à téléphoner au 02 761 28 00 ou à envoyer un courriel à [solidarite.ukraine@woluwe1200.be](mailto:solidarite.ukraine@woluwe1200.be)



## Les 21 et 22 mai, Georges Henri sera en fête !

Après deux années d'interruption à cause de la Covid-19, la fête retrouve ses quartiers à Georges Henri. Les 21 et 22 mai prochain, toute une série d'activités vous seront proposées dans une ambiance conviviale... De quoi s'amuser et se détendre en famille, entre amis, entre voisins, le temps d'un beau week-end de mai.

### Samedi 21 mai, en soirée

#### Métairie Van Meyel (251, avenue Georges Henri)

Dès 18h30, ouverture du village des animations pour les enfants, échoppes de restauration sur le parking.

**18h30** : apéritif festif et musical offert dans la plaine de jeux de la Métairie Van Meyel. Un magicien passera de table en table pour le plus grand plaisir de tous.

**de 18h30 à 21h30-22h** : concert du Mad Souls Cover band sur le podium en face de la plaine de jeux (latino-reggae-pop en première partie et en seconde partie rock) – vente de boissons au bar de la plaine de jeux.



### Dimanche 22 mai, de 11h à 19h

#### Tout le long de l'avenue Georges Henri

Le dimanche, l'avenue Georges-Henri sera complètement fermée à la circulation

**de 11h à 19h** : balade gourmande avec les exposants de Woluwe-Saint-Lambert et ceux des communes voisines ; petit focus sur ceux spécialisés dans les métiers de bouche et la biodiversité (22 mai = journée de la biodiversité)

Mais aussi...

- Village des animations pour les enfants à la Métairie Van Meyel. Et pour les enfants: grimage, châteaux gonflables...
- Groupes musicaux déambulatoires (DMA Band et Jazz Band)
- Bar à champagne au square Degrooff. |

► **Infos** : [animations@woluwe1200.be](mailto:animations@woluwe1200.be)



# Budget 2022 : un boni de plus de 300.000 euros et une nouvelle substantielle diminution des additionnels communaux à l'IPP

Dans toutes les communes belges, les finances communales sont en grande difficulté. Les conséquences de la crise sanitaire se font encore sentir et les recettes communales en subiront les effets pendant une longue période.

Pour soutenir le pouvoir d'achat de tous les habitants de Woluwe-Saint-Lambert, le Collège des bourgmestre et échevins a fait adopter par le conseil communal une nouvelle diminution du taux des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP). « Avec seulement 5,4% de centimes additionnels, Woluwe-Saint-Lambert se place en deuxième position des communes bruxelloises dont le taux est le moins élevé. Et il est plus que probable qu'à terme, elle soit la première car il apparaît que de nombreuses communes commencent à remonter leurs taux des additionnels », souligne le bourgmestre Olivier Maingain.

Et de poursuivre : « Notre volonté politique est donc de protéger les revenus de tous nos citoyens. Des communes nettement plus riches que la nôtre, notamment pour le revenu par tête d'habitant, sont loin de faire cet effort. Pour prendre un exemple, à Watermael-Boitsfort (majorité Ecolo/Groen-MR), les additionnels sont à 7,5%. Si nous appliquions un tel taux à Woluwe-Saint-Lambert, nous imposerions à charge de tous les habitants plus de 5 millions d'euros d'impôts supplémentaires. Tel n'est évidemment pas notre choix. »

Par contre, le Collège a dû augmenter les taux additionnels au précompte immobilier. En les fixant à 3,200, Woluwe-Saint-Lambert restera en-deçà de la moyenne régionale en fin de mandature communale. Dans la commune, plus de 60% des habitants sont locataires et ne sont donc pas concernés par cette augmentation. Dans d'autres communes, on note que les taux des additionnels au précompte immobilier sont rele-

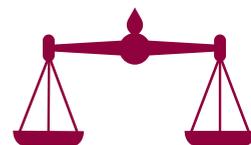
vés, parfois même de manière très substantielle. A Jette, par exemple, les taux additionnels ont été portés à 3,900.

Une nouvelle fois, pour élaborer le budget, le Collège a fait une analyse ligne par ligne du budget communal, c'est-à-dire qu'il a évalué si chaque dépense était pertinente et correspondait à un objectif nécessaire au service de la population. Ce travail minutieux a permis de diminuer à nouveau la progression des dépenses de fonctionnement et de maîtriser pleinement les dépenses de personnel.

« Grâce au sérieux du travail budgétaire que le Collège mène depuis plusieurs années, notre commune peut se targuer d'avoir des réserves substantielles. Malgré deux années de crise budgétaire qui nous ont contraints à y puiser, nous disposons encore d'un matelas confortable (quelque 9 millions d'euros) », rassure le bourgmestre.

Malgré ces temps difficiles, le budget a pu être élaboré avec un boni de quelque 300.000 euros. Une belle performance, à comparer aussi avec les budgets des autres communes qui présentent soit de lourds déficits, soit des équilibres précaires. « Je tiens à remercier les services communaux et toutes les instances associées (CPAS, zone de police Montgomery, partenaires associatifs, etc.) pour leur dynamisme qui contribue à notre saine gestion communale. Avec mes collègues du Collège, je veillerai à poursuivre sans relâche ce travail considérable pour que Woluwe-Saint-Lambert soit toujours cette commune exceptionnelle si appréciée », conclut Olivier Maingain.

## Maintenir un budget communal en équilibre...



Nos réserves financières et le contrôle strict de nos dépenses nous ont permis de traverser 2020 et 2021 sans trop mettre à mal l'équilibre financier de notre commune. Les années à venir sont cependant menacées par d'autres évolutions qui ne dépendent pas de nos choix.

1. Les **revalorisations salariales négociées par la Région** (protocole C), très partiellement compensées par un subside régional, auront un impact annuel négatif de 1.400.000 € sur notre budget communal en 2022. Ce coût annuel augmentera progressivement jusqu'à 2.400.000 € en 2024.
2. La **transformation d'immeubles de bureaux en logements** est une tendance de fond. Cela a un double effet sur nos recettes communales, à savoir :
  - une diminution des recettes du précompte immobilier
    - ⇒ Pendant les travaux, le propriétaire est exonéré du précompte immobilier.
    - ⇒ Le revenu cadastral par m<sup>2</sup> qui sert de base au calcul du précompte immobilier est nettement inférieur pour les logements que pour les bureaux.
  - la suppression des taxes de bureaux et de parking pour ces immeubles de bureaux transformés.

Une très petite partie de ces recettes est compensée par les additionnels à l'impôt des personnes physiques des nouveaux habitants de ces logements.

Si nous ne prenons en considération que les projets connus de transformation des immeubles de bureaux, cela représente, à terme, une moindre recette de plus de 5.000.000 € par année pour la commune.

3. La **crise actuelle et l'inflation** qui en découle nous ont amenés à consolider fin 2021 des emprunts à long terme et à fixer les taux de ces derniers afin de prévenir la hausse des taux et, donc, d'éviter un alourdissement de la charge de notre dette. C'est un acte de bonne gestion financière.

Une inflation en croissance est en outre pénalisante pour la commune dans la mesure où l'indexation des dépenses à l'inflation est plus rapide que celle des recettes. Les recettes

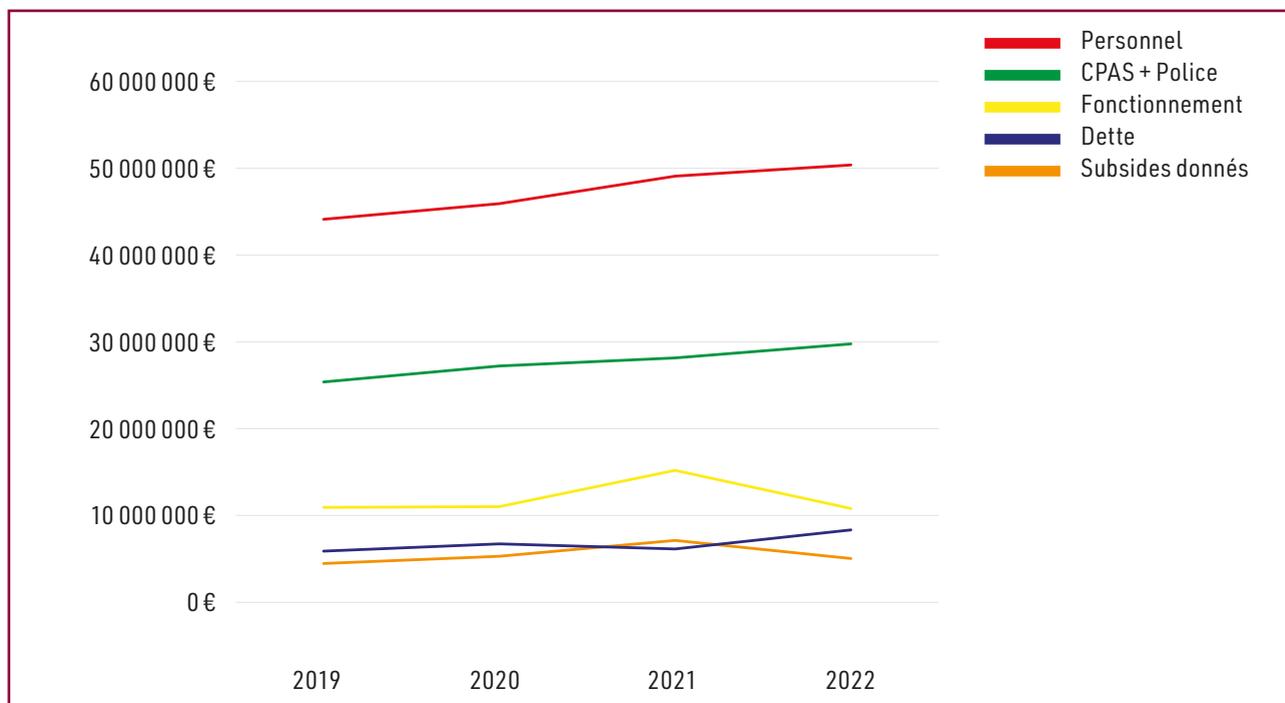
qui progressent moins vite que les dépenses engendrent un déficit temporaire qui ne sera cependant jamais rattrapé.

Nous anticipons donc d'ici 2024 une diminution annuelle des recettes de l'ordre de 7.500.000 €.

La plupart des communes bruxelloises sont confrontées aux mêmes problèmes, qui seront probablement renforcés dans les années futures par l'évolution du télétravail qui diminuera le nombre de m<sup>2</sup> de bureaux nécessaires.

Le conseil communal a anticipé ces évolutions défavorables aux équilibres financiers de la commune et a donc pris les devants en décidant d'augmenter le précompte immobilier et de poursuivre une politique de contrôle stricte des dépenses de la commune.

### Evolution des dépenses communales de 2019 à 2022



#### Quelques explications à propos de l'évolution des dépenses communales

On remarquera l'augmentation des frais de personnel due au protocole C et à l'inflation.

Les pics en 2021 au niveau des dépenses de fonctionnement et des subsides donnés sont dus au Covid et au centre de vaccination en grande partie subsidié par la Région.

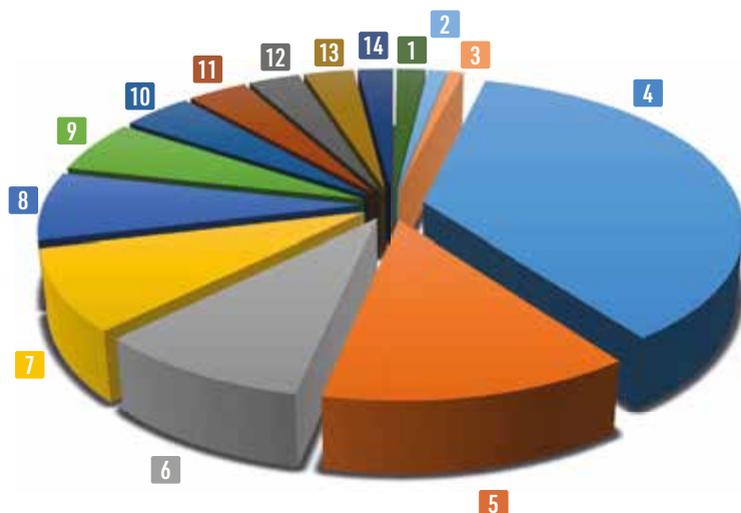
Par ailleurs, on remarquera que malgré l'augmentation de 9,4% de l'indice des prix à la consommation entre janvier 2019 et janvier 2022, notre budget de fonctionnement 2022 est inférieur à celui de 2019.

Les deux postes qui augmentent plus que l'inflation sont, d'une part, la police et le CPAS qui ont connu une nette augmentation

ces dernières années. Le CPAS subit, comme la commune, les conséquences budgétaires des revalorisations salariales, ainsi que les effets de la crise sanitaire. En outre, il continue à subir le coût de la décision du fédéral de limiter la prise en charge des allocations de chômage à deux ans, ce qui a entraîné *de facto* que de nombreux chômeurs sont devenus dépendants du CPAS, sans que ce dernier ne soit suffisamment indemnisé pour cette charge supplémentaire.

L'autre axe d'augmentation budgétaire est, d'autre part, le coût du personnel qui augmente plus que l'inflation. Comme d'autres communes, nous prenons également des mesures pour limiter cette augmentation en limitant le remplacement du personnel qui nous quitte, en particulier les pensionnés.

## Budget ordinaire 2022 : total des recettes = 123.582.805 EUR



1	Enseignement	2%
2	Crèches	1%
3	Autres additionnels (circulation et "city tax")	1%
4	Additionnels au précompte immobilier	36%
5	Additionnels à l'impôt des personnes physiques	13%
6	Taxes locales	9%
7	Subsidés enseignement	9%
8	Dotations	7%
9	Subsidés autres	6%
10	Dividendes - Droits de passage	4%
11	Stationnement	4%
12	Prestations autres	3%
13	Subsidés crèches	3%
14	Loyers	2%

### Quelques explications

Dans ce tableau, nous avons fait abstraction du subside pour le personnel subventionné des écoles communales qui est payé directement par les communautés, mais qui doit être repris en dépenses et en recettes dans notre budget.

Les additionnels au précompte immobilier et à l'impôt aux personnes physiques sont de l'ordre de 50% de nos recettes communales.

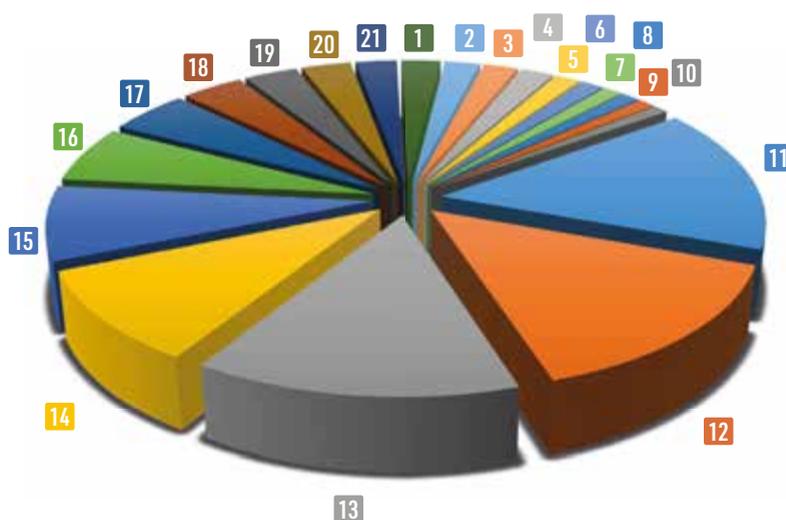
Les 9% de taxes locales représentent les taxes bureaux, parking, antennes GSM et diverses petites taxes. Les recettes de stationnement sur la voie publique sont, quant à elles, de l'ordre de 4% de l'ensemble de nos recettes.

Les dotations sont des subsides versés par la région aux communes selon des clefs de répartition définies par la région.

Les subsides pour l'enseignement (hors personnel enseignant) et les crèches représentent 12% de nos recettes. ▮

## Budget ordinaire 2022 : total des dépenses = 123.251.768 EUR

1	Environnement	2%
2	Sports	2%
3	Propreté publique	2%
4	Finances	2%
5	Jeunesse	2%
6	Stationnement	1%
7	Voiries	1%
8	Informatique	1%
9	Fêtes et manifestations	1%
10	Urbanisme	1%
11	CPAS (dotation)	16%
12	Sécurité, prévention et police zonale (dotation)	14%
13	Administration générale	14%
14	Enseignement	10%
15	Dettes	8%
16	Crèches	6%
17	Divers	5%
18	Bâtiments communaux	4%
19	Culture	3%
20	Services sociaux	3%
21	Population	2%



## La fiscalité à Woluwe-Saint-Lambert est particulièrement avantageuse pour ses habitants

Depuis de nombreuses années, le Collège des bourgmestre et échevins a veillé à supprimer de nombreuses taxes indirectes, notamment celles en rapport avec la délivrance de documents administratifs.



Pour rappel, les taxes communales pour la délivrance des documents administratifs suivants ont totalement été supprimées, à savoir pour tous les certificats et extraits des registres de la population et des étrangers : composition de ménage, certificat de résidence, certificat de vie, extrait du casier judiciaire, extrait ou copie d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès ...), etc.

En ce qui concerne la délivrance des cartes d'identité électroniques (Kids ID) pour les enfants belges de moins de 12 ans, aucune taxe communale n'est désormais perçue (hors procédure d'urgence). Seuls les frais de confection de la carte à rétrocéder au service fédéral de l'intérieur sont réclamés. Il en va de même pour la carte d'identité électronique pour les jeunes de 12 à 17 ans inclus.

Les titres de séjour (version carton) pour enfants de moins de 12 ans sont totalement gratuits. En ce qui concerne les titres de séjour électroniques pour enfants étrangers de 12 à 17 ans inclus, seuls sont réclamés les frais de confection à rétrocéder au SPF Intérieur.

En ce qui concerne la délivrance des passeports : aucune taxe communale n'est due pour les jeunes jusque 17 ans inclus (hors procédure d'urgence), seuls les frais de confection dus au SPF Affaires étrangères étant réclamés.

En ce qui concerne la **taxe pour la déclaration d'un décès**, notre commune se distingue par un **taux particulièrement raisonnable** en comparaison avec d'autres communes bruxelloises. Pour les habitants décédés et qui étaient domiciliés à Woluwe-Saint-Lambert, le montant de la taxe est fixé à 87 €.

### En comparaison :

Jette : .....	220 €
Berchem-Sainte-Agathe : .....	173,58 €
Forest : .....	170 €
Ganshoren : .....	160 €
Uccle : .....	124,85 €
Watermael-Boitsfort : .....	119,50 €
Auderghem : .....	100 €
Bruxelles : .....	100 €
Ixelles : .....	100 €
Saint-Gilles : .....	100 €
Schaerbeek : .....	90 €
Saint-Josse-ten-Noode : .....	75 €
Molenbeek-Saint-Jean : .....	70 €
Evere : .....	25 €
Woluwe-Saint-Pierre : .....	gratuit

WOLUWE-  
SAINT-LAMBERT

← 87 €

En raison du nombre de décès déclarés aux Cliniques universitaires Saint-Luc, très important pôle de soins, le Collège a estimé que pour la déclaration de décès des personnes qui y décèdent et qui ne sont pas domiciliées à Woluwe-Saint-Lambert, le taux de la taxe devait être plus élevé et fixé à 222 €. En effet, la surcharge de travail qu'impose la gestion de très nombreux actes de décès établis pour cet important hôpital, justifie cette différence de taux, d'autant plus que ces personnes n'ont pas contribué aux autres impôts communaux. Contrairement à ce que croient des personnes mal informées de la réalité du travail du service de l'Etat civil, l'établissement d'un acte de décès après une déclaration représente une charge de travail non négligeable car le service doit s'assurer avec toute la rigueur requise de l'authenticité de l'acte. ■

# « LES COMMUNES ASPHYXIÉES, C'EST NOTRE MODÈLE DÉMOCRATIQUE QUI EST EN DANGER », PRÉVIENNENT LES 19 BOURGMESTRES BRUXELLOIS

Voici un extrait de la lettre que les 19 bourgmestres bruxellois, toutes tendances politiques confondues, ont adressée aux autorités supérieures pour dénoncer, notamment, les transferts de charges financières que ces dernières leur imposent et qui plongent, aujourd'hui, les communes dans de grandes difficultés financières. L'occasion aussi, pour les 19 édiles, de rappeler le rôle-clé de leur commune dans la gestion de la crise sanitaire, et, plus généralement, dans la vie des citoyens.

*(...) Au sein de la Maison Belgique, un autre acteur, dont l'existence est également consacrée par notre Constitution, joue un rôle essentiel : les Communes. Plus encore, elles sont le socle de notre édifice institutionnel dont l'origine est même antérieure à la naissance de notre Pays. **La commune est le visage de la démocratie.** Elle est le niveau de pouvoir le plus connu, le plus apprécié et le plus proche des citoyens. Elle est aussi l'expression première de la puissance publique, l'oreille attentive, le soutien et le premier pilier de la vie en société en et démocratie.*

*Elle est enfin, dans sa vie de tous les jours, constamment en interaction avec les autres niveaux de pouvoirs supérieurs. Ces relations doivent être régies par 7 principes essentiels.*

*Il s'agit des principes de subsidiarité, de décentralisation, d'équilibre, de neutralité budgétaire, de mesures compensatoires, d'équité et enfin de solidarité.*

*La **répartition des compétences** doit donc s'effectuer dans le respect des principes :*

- de subsidiarité, qui confie toute tâche au niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, tant qu'il n'est pas établi qu'un niveau de pouvoir de niveau supérieur l'effectuerait de meilleure manière.*
- de décentralisation, qui dispose que les décisions, et non pas seulement leur exécution, ce qui la distingue de la déconcentration, doivent se prendre au niveau le plus local possible.*
- d'équilibre entre les tâches dévolues et les moyens attribués à chaque niveau de pouvoir.*

*Ce principe porte en corollaire celui de la **neutralité budgétaire** des mesures prises lorsqu'elles impactent les pouvoirs locaux. Pour ce faire, le niveau preneur de la décision doit chaque fois **évaluer les répercussions financières et administratives** sur les pouvoirs locaux de toute décision projetée. En cas d'impact négatif sur les finances et la gestion des pouvoirs locaux, l'autorité concernée doit prendre les mesures compensatoires requises. C'est la logique du « décideur-payeur ».*

*Force est de constater que malheureusement, ces principes pourtant essentiels ne sont pas pris en compte lors de l'élaboration de nouvelles mesures par les autres niveaux de pouvoir.*



La saillie dans notre système démocratique est bien réelle. Elle se matérialise par le **poids financier imposé aux Communes et l'accélération des « reports de charges »** : les Communes doivent budgétairement assumer les décisions prises par les autres niveaux de pouvoir.

Ce phénomène n'est pas neuf. Par exemple, en matière d'IPP, les Communes bruxelloises subissent encore les conséquences du « Tax Shift » décidé par le fédéral en 2014 et qui les a depuis lors privées de près de 25 millions d'euros de recettes. Autre mesure préjudiciable prise au même moment, la réforme relative à la dégressivité des allocations de chômage qui avait provoqué un afflux massif vers les CPAS et que les Communes avaient eu à assumer.

Ces derniers mois cependant, l'ampleur de ces reports de charges ont atteint des montants inédits et prennent aujourd'hui des **proportions telles qu'ils en deviennent insoutenables pour les finances locales**. Le boulier compteur explose : la charge des pensions, qui coûtera près de 100 millions aux Communes d'ici à 2025, la revalorisation des agents des pouvoirs locaux, 40 millions d'ici à 2025, la croissance exponentielle des dépenses sociales en raison de la crise, estimées à 10% par an ou encore la récente réforme des articles 60 qui alourdissent encore la note,... Le tout dans un contexte d'augmentation incontrôlée du prix de l'énergie qui contribue aussi à grever les finances communales.

Quant aux recettes, elles sont en berne : le produit de l'IPP est en recul en 2021 par rapport à 2020 (-10 millions) et probablement également pour 2022. L'allègement de toute une série de taxes en raison de la crise, le rebond de l'épidémie entraînant la baisse du tourisme, et le retour du télétravail aggravent la tension sur les budgets. Enfin, pour affronter les conséquences de la crise, les administrations locales ont dû puiser dans leur fonds de réserves, fragilisant encore davantage leur situation.

Contrairement aux autres niveaux de pouvoir qui font état de déficits parfois colossaux, les Communes ont quant à elles **l'obligation de présenter un budget à l'équilibre. On ne peut donc pas les suspecter de mauvaise gestion : elles doivent donc toujours faire plus, avec moins**. Et les perspectives pour l'avenir ne sont guère encourageantes.

**Les Communes asphyxiées, c'est notre modèle démocratique qui est en danger**. Le péril est grand de voir encore davantage qu'hier s'éloigner le citoyen de ses représentants, s'il ne peut plus attendre de son Bourgmestre qu'il puisse encore actionner certains leviers !

Les risques sont en effet bien réels que les Communes bruxelloises soient bientôt appelées à opérer des choix cornéliens : fermer des départements ? Des écoles ? Limiter les services qu'elles offrent aux citoyens ? Mais dans ce cas, comment distinguer l'essentiel de l'accessoire ?

La Conférence des Bourgmestres rappelle que la Commune est le seul niveau de pouvoir qui accompagne le citoyen tout au long de sa vie, dans les moments de joie comme dans les périodes plus difficiles. Elles participent à l'éducation de nos enfants, offrent des perspectives d'avenir à notre jeunesse, proposent des soutiens variés dans les difficultés et répondent présentes pour soulager les accidents de la vie. Elles accordent également une attention toute particulière à nos aînés. Elles ne laissent personne au bord du chemin et peuvent s'adapter aux besoins du terrain local.

Elles sont enfin le visage de la proximité et l'incarnation du dialogue entre les citoyens et le politique : les portes de son administration demeurent ouvertes. **Elle est aussi leur Maison**.

Étouffer les Communes, c'est étouffer la démocratie. C'est aussi, involontairement sans doute, jouer le jeu des populistes et des 'démocratico-sceptiques'. Si les Communes ne sont plus en mesure de remplir leurs tâches et leur rôle et si les citoyens ne reçoivent plus les services et prestations qu'ils sont en droit d'attendre d'elles alors le fossé entre la population et le politique se creusera davantage et la remise en question de notre système s'accroîtra.

Or les Communes ont justement démontré ces derniers mois **toute leur pertinence et leur utilité : elles ont joué dans la crise sanitaire, de par leur travail, leurs initiatives et parfois leur audace, un rôle-clé**. A de nombreuses reprises, elles ont **suppléé à l'inaction des autres niveaux de pouvoirs**. Un constat similaire s'impose suite aux inondations qui ont durement frappé la Flandre et surtout la Wallonie en juillet dernier. Lorsqu'il ne restait plus rien, les Communes étaient toujours là.

La Conférence des Bourgmestres appelle à l'application et au respect des sept principes précités. Les Communes doivent être concertées et invitées non seulement à participer aux processus décisionnels qui les concernent mais aussi, et surtout, aux organes qui prévoient expressément leur représentation. Elle attire également l'attention à veiller à ce que le décumul n'entraîne pas une perte du lien avec la réalité du terrain. (...)

## Jeunesse

# Commémorations du 8 mai : trois rendez-vous pour ne jamais oublier !

Cela fait quinze ans qu'à l'initiative de leur échevin, Eric Bott, les services communaux de la jeunesse et de la vie associative développent différentes initiatives visant à faire du 8 mai, date de la capitulation de l'armée allemande en 1945, une journée consacrée à la mémoire ainsi qu'à la lutte contre les extrémismes et les discriminations. Cette année n'y fera pas exception !

### 4 mai : projection d' « Un sac de billes »

Le mercredi 4 mai, ce devoir de mémoire s'appuiera sur la projection du film « Un sac de billes », réalisé en 2017 par Christian Dugay et inspiré du roman autobiographique de Joseph Joffo. Ce long métrage, qui met notamment en scène Patrick Bruel, Elsa Zylberstein, Christian Clavier et Kev Adams, raconte le périple bouleversant, à travers la France, de deux adolescents juifs qui tentent d'échapper à la furie antisémite de l'occupant nazi.



Deux séances au programme, l'une à 15h00 et la seconde 19h00 à La Maison de la Jeunesse - 78, avenue Prekelinden. L'accès est gratuit. Le nombre de places étant limité, il est vivement recommandé de s'inscrire à l'avance auprès du service de l'échevin Éric Bott - 02 732 28 37 - jeunesse@woluwe1200.be

### 7 mai : visite de la caserne Dossin (Malines)

Quelques jours plus tard, le samedi 7 mai, c'est une visite de la caserne Dossin qui vous sera proposée. Bien plus qu'un simple musée, l'endroit est devenu un véritable lieu de mémoire et de recueillement, indissociablement lié à l'histoire de la persécution, en Belgique, pendant la deuxième guerre mondiale. Entre 1942 et 1944, les nazis ont, en effet, utilisé la caserne comme camp de rassemblement pour y regrouper Juifs et Tziganes. |



La participation à cette visite est gratuite. Le rendez-vous est fixé, à 13h45, devant la Maison de la Jeunesse (78, avenue Prekelinden), et le retour prévu, au même endroit, vers 17h30. La réservation est souhaitée pour le 23 avril au plus tard auprès du service de l'échevin Éric Bott - 02 732 28 37 - jeunesse@woluwe1200.be

### 10 mai : « D-Day, le jour de la victoire », un film pour ne jamais oublier

La commune de Woluwe-Saint-Lambert vous propose de découvrir le film « D-Day, le jour de la victoire », réalisé par Patricia Niedzwiecki, au théâtre Wolubilis, le mardi 10 mai 2022, à 20h. Issu de la collection « Les trous de la mémoire », ce film-documentaire s'articule autour des destins croisés de deux familles engagées dans la tourmente des années '30 à la libération.

En 1944-45, l'Europe est à feu et à sang, exsangue, mais soulagée du joug nazi. Thomas Niedzwiecki est libéré d'un camp de concentration du nord de l'Allemagne par les armées alliées. Destins croisés, le père du pianiste Daniel Blumenthal, dont la famille berlinoise avait quitté la ville dans les années '30, revient lors du débarquement à Omaha Beach sous l'uniforme américain pour libérer l'Europe qu'il avait quittée enfant.

Le film ressuscite ce moment unique de l'histoire européenne, où une Europe détruite allait devoir se reconstruire.

L'accès est gratuit. Réservation souhaitée via la billetterie de Wolubilis :  
02 761 60 30 / www.wolubilis.be



## Consultation citoyenne jusqu'au 15 mai

# Donnez-nous votre avis sur la réfection des trottoirs et le réagencement du stationnement à l'avenue Georges Henri

Le 25 mars 2021, la commune a organisé une réunion d'habitants, riverains de l'avenue Georges Henri, dont le thème était la réfection des trottoirs et des zones de stationnement dans la section de l'avenue Georges Henri comprise entre la rue de Linthout et le boulevard Brand Whitlock. Un consensus en était ressorti en faveur d'un élargissement des trottoirs. **I**

Ce dernier nécessitant une reconfiguration importante de l'espace public - et l'obtention d'un permis d'urbanisme de la Région bruxelloise -, nous lançons dès aujourd'hui une consultation citoyenne à l'échelle de toute la commune quant aux 3 options de réaménagement préparées par les services communaux suite aux premiers échanges avec les riverains immédiats.

## OPTION 1

**Garder la situation existante avec uniquement un changement de revêtement.**

Cette option permet de ne pas impacter le stationnement au détriment des accessibilités piétonnes.

➤ Pour vous guider dans votre choix, le service des études de voirie a formalisé ces trois options sous la forme de plans que nous reproduisons ici et que vous pouvez consulter sur le site communal [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be).

## OPTION 2



## OPTION 3



## OPTION 2

### Mettre le tronçon en sens unique et maintenir le stationnement des deux côtés.

En choisissant cette option, voici ce qui changerait :

- le profil de la voirie serait composé de deux trottoirs de 2 mètres de largeur, de 2 bandes de parking de 2 mètres de largeur et de 4 mètres de voirie ;
- ajout de 2 passages pour piétons ;
- baisse du nombre total d'emplacements de stationnement (de 74 à 66 unités) ;
- ajout de 3 zones de deux arceaux vélos et 2 emplacements pour boxes vélos ;
- augmentation du nombre d'arbres (12 au lieu des 3 actuels).

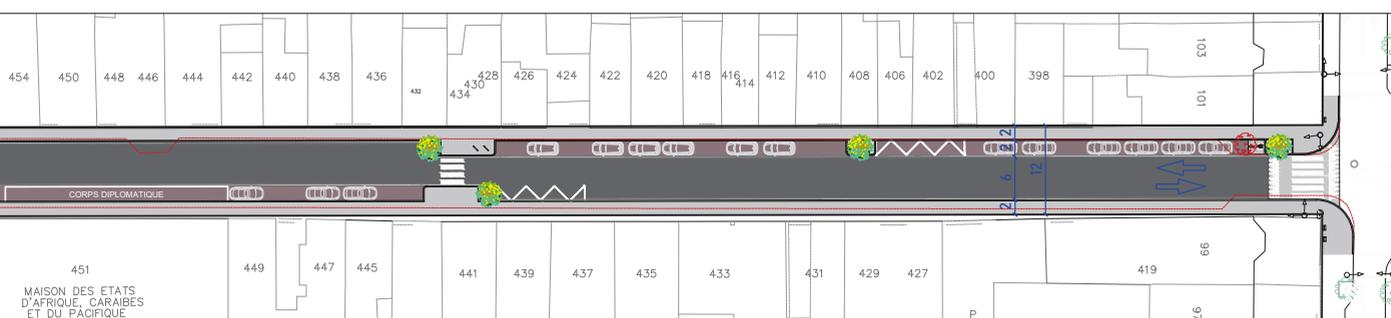
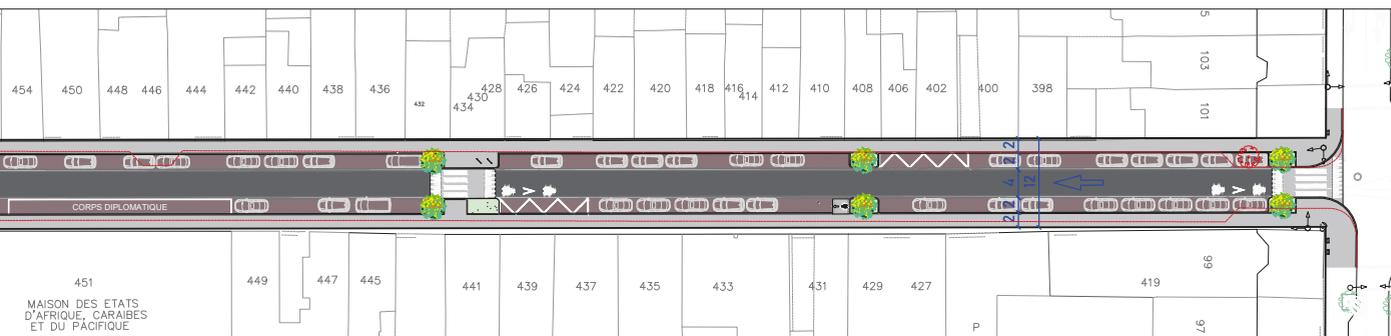
Les zones de livraison restent, quant à elles, prévues.

## OPTION 3

### Maintenir le double sens de circulation et supprimer une bande de stationnement.

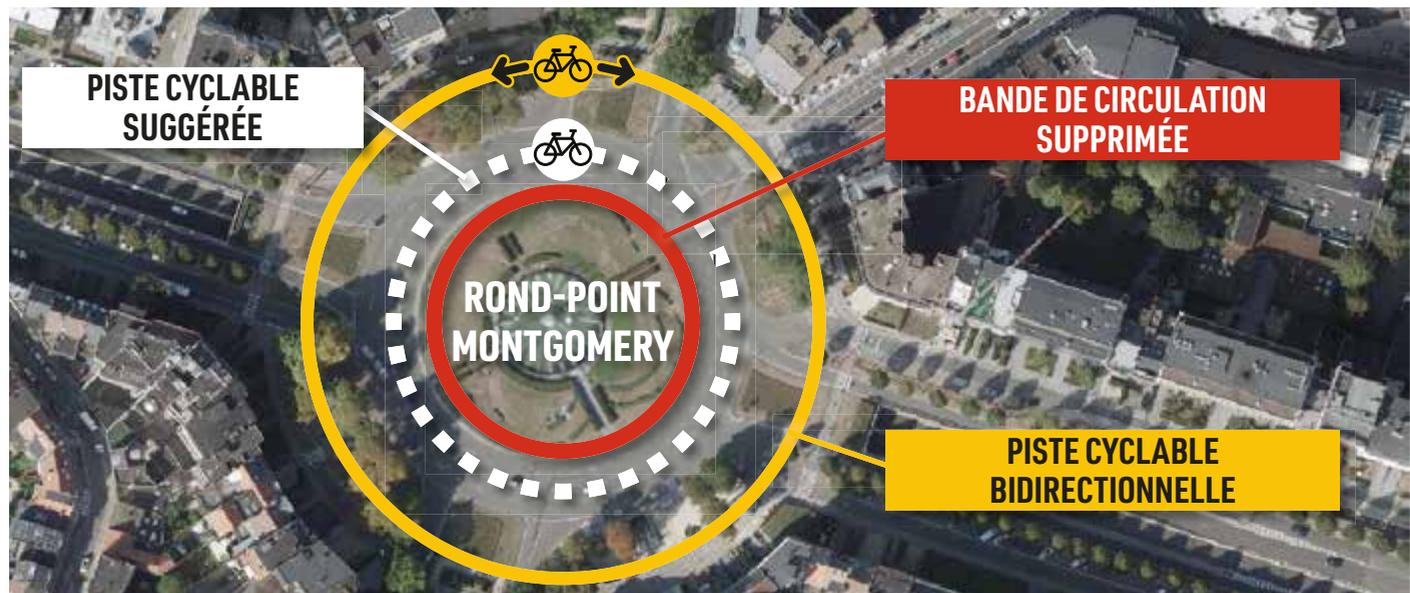
En choisissant cette option, voici ce qui changerait :

- le profil de la voirie serait composé de deux trottoirs de 2 mètres de largeur, d'1 bande de stationnement de 2 mètres de largeur et de 6 mètres de voirie ;
- ajout de 2 passages pour piétons au milieu du tronçon ;
- ajout de 2 rétrécissements pour diminuer la vitesse ;
- baisse du nombre total d'emplacements de stationnement (de 74 à 30 unités) ;
- ajout de 3 zones de deux arceaux vélos et 2 emplacements pour les boxes vélos ;
- augmentation du nombre d'arbres (8 au lieu des 3 actuels).



## Mobilité

# Le réaménagement régional du square Montgomery suscite l'inquiétude du Collège des bourgmestre et échevins

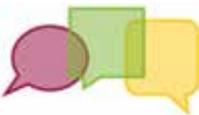


Le 28 février dernier, Bruxelles-Mobilité a procédé à une phase de test pour le réaménagement du square Montgomery à l'initiative de la ministre régionale de la mobilité. Même si le square n'est pas situé sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, son Collège des bourgmestre et échevins a veillé à exprimer à la ministre certaines préoccupations que suscite ce projet qui touche une porte d'entrée importante de la commune. Comme le précise Gregory Matgen, l'échevin de la mobilité, « *le futur aménagement est de nature à avoir des conséquences sur la mobilité à Woluwe-Saint-Lambert, plus particulièrement sur des axes structurants comme l'avenue de Broqueville et le boulevard Brand Whitlock.* »

Tout en saluant la volonté du gouvernement régional bruxellois de renforcer la sécurité des nombreux cyclistes et piétons qui passent, chaque jour, par le square Montgomery, le Collège a souhaité attirer l'attention de la ministre sur les observations et demandes suivantes :

### Consultation citoyenne

Les services régionaux n'ont pas organisé une consultation des habitants du quartier préalablement au lancement de la phase de test. **Le Collège insiste dès lors pour qu'à l'issue de celle-ci, la Région veille à organiser une véritable procédure de démocratie participative afin de permettre aux habitants d'exprimer leur point de vue avant d'élaborer un projet plus définitif.**



### Report de circulation

Les sorties du rond-point seront rétrécies par le placement de blocs en béton, avec un risque de report de circulation sur les voiries desservant le square. Le Collège, craignant par ailleurs que le placement de ces blocs de béton soit la cause d'accidents graves, a sollicité l'appui de la zone de police Montgomery afin que les incidences sur les voiries aux alentours soient analysées pour être intégrées à l'évaluation de la phase de test.



### Aspect paysager

Lors de l'aménagement du projet définitif, la Région doit être particulièrement attentive à respecter l'aspect patrimonial et paysager du square. Il est indispensable que l'aménagement soit de qualité, qu'il préserve les perspectives de l'avenue de Tervueren sur le Cinquantenaire, et qu'il soit réalisé à partir de matériaux nobles.



### Conflits entre les usagers de la route

Le Collège a également dressé une série de constats de terrain qui démontrent que certains aménagements aux abords des voiries perpendiculaires du square créent un risque de conflits entre les différents usagers de la route.



Les habitants du quartier Montgomery ont, par ailleurs, été invités à donner leur avis au Collège des bourgmestre et échevins, lequel poursuit la concertation avec ses homologues d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Pierre.

## Mobilité

# Vélos et trottinettes gênants dans l'espace public : attention aux sanctions !

Sur proposition du Collège des bourgmestre et échevins, le conseil communal a adopté, le 21 mars dernier, un nouveau règlement communal permettant l'enlèvement des vélos et trottinettes gênants dans l'espace public, mais aussi d'autres objets mobiliers, et imposant à leurs propriétaires une redevance pour leurs enlèvement et entreposage au dépôt communal.

« L'usage croissant de véhicules de cyclo-partage (trottinettes, vélos, cyclomoteurs, etc.) sur le territoire de la commune est une pratique que nous encourageons car elle peut être une alternative à la voiture. Néanmoins, nous constatons une augmentation des incivilités et du stationnement sauvage que nous ne pouvons tolérer », constate Gregory Matgen, l'échevin de la mobilité. « Même si les autorités régionales et fédérales prennent enfin certaines dispositions légales afin de contraindre les exploitants des véhicules cyclo-partagés à respecter davantage le code de la route, il apparaît que ces mesures ne seront pas suffisantes en vue de faire respecter la libre circulation des usagers les plus faibles. » C'est la raison pour laquelle, en vue d'assurer sa mission de gardienne de la sûreté et de la commodité du passage dans les rues, quais, places et trottoirs, la commune pourra désormais procéder à l'enlèvement de ces véhicules, mais aussi d'autres objets mobiliers, qui entraveraient la circulation des piétons, cyclistes et autres usagers de l'espace public. « La commune réclamera désormais aux propriétaires de ces véhicules ou de ces objets un montant forfaitaire de 75 euros pour leurs enlèvement et entreposage, majoré de 5 euros par jour de garde », complète-t-il.

**Le texte intégral de ce règlement-redevance sur l'enlèvement et l'entreposage de véhicules et objets mobiliers entravant la commodité du passage est consultable en ligne sur le site communal – [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) (onglet « Renseignements pratiques » > règlementations communales). |**

### Plus d'infos :

- Cabinet de l'échevin de la mobilité, Gregory Matgen  
[g.matgen@woluwe1200.be](mailto:g.matgen@woluwe1200.be)  
02 761 27 92
- Division Stratégie et Mobilité - développementstrategie@woluwe1200.be - 02 774 35 13



## Dans la pratique, comment la commune va-t-elle procéder ?

Les gardiens de la paix sont chargés de faire un état des lieux des quartiers où le stationnement de ces véhicules pose le plus de problème pour la commodité du passage (notamment dans les voiries dont les trottoirs font moins d'1m50). Dans les zones jugées problématiques, le service communal de la gestion

de l'espace public procédera à des campagnes d'enlèvement ciblées.

N'hésitez pas à contacter le gestionnaire des quartiers pour signaler tout problème récurrent : 0800 12 007 - [quartier@woluwe1200.be](mailto:quartier@woluwe1200.be)

**Que dois-je faire si le véhicule cyclo-partagé entrave totalement le passage ou qu'il représente un danger, et que son enlèvement est urgent ?**

Signalez-le via l'application <https://fixmystreet.brussels/>. Dans ces cas plus urgents, ce sont les services régionaux qui interviendront et procéderont à l'enlèvement du véhicule gênant.



## Mobilité

# La rue Crocq en sens unique jusqu'au 13 mai pour une phase de test

Cette phase de test est l'aboutissement d'un processus initié par la commune suite à une plainte d'habitants de la rue du Zéphyr, rejoints par ceux de l'avenue de l'Équinoxe. Ces derniers regrettaient la perte du caractère convivial et apaisé de leur rue en raison de son utilisation comme zone d'évitement des obstructions de trafic au square Meudon.

La police a alors procédé à une première analyse du trafic en mai/juin 2020 ; une seconde a suivi un an plus tard pour tenir compte d'une situation normalisée (hors confinement lié à la pandémie) et de la nouvelle réglementation « ville 30 », laquelle généralise la vitesse maximale à 30 km/h dans les voiries résidentielles.

Les autorités communales ont présenté les résultats de ces deux études aux habitants lors des réunions publiques des 29 octobre 2020 et 28 octobre 2021. Différentes solutions y ont été proposées et analysées pour remédier aux vitesses excessives et au trafic de transit.

Parmi ces mesures : l'instauration d'un sens unique dans le début de la rue Crocq, entre la rue du Zéphyr et l'avenue Georges Henri, en prolongation du sens unique existant entre l'avenue de l'Équinoxe et la rue du Zéphyr.

Cette proposition a reçu un accueil favorable d'une majorité des riverains présents à la réunion, à condition que celle-ci fasse l'objet d'une phase de test préalable. Le Collège, conformément aux engagements pris, a convenu de la lancer afin d'évaluer les avantages et les inconvénients de cette nouvelle organisation locale de la circulation.

**Elle a débuté le 19 avril dernier et s'achèvera le 13 mai** prochain. Des analyseurs de trafic ont été placés pour réaliser de nouveaux comptages. Ils permettront d'objectiver les effets du sens unique sur le comportement des automobilistes. Une réunion d'habitants sera organisée le **jeudi 12 mai** pour communiquer les résultats de l'analyse de ces données. |

➤ **Infos : division de la planification stratégique et de la mobilité – 02 774 35 13 - [developpementstrategie@woluwe1200.be](mailto:developpementstrategie@woluwe1200.be)**

Les habitants concernés par ces deux phases de test seront invités à participer aux réunions de présentation. Un toutes-boîtes reprenant les informations pratiques leur parviendra en temps voulu.



## Le quartier Chapelle-aux-Champs également en phase de test

Lors de la réunion d'habitants du 17 novembre 2021 relative à la mobilité, les autorités communales ont présenté divers projets d'aménagement du quartier, à savoir le stationnement et la mobilité scolaire dans l'avenue Chapelle-aux-Champs, les plans de suppression du stationnement d'un côté de l'avenue et de sécurisation des abords de l'école Singelijn. Il avait alors été convenu en concertation avec les habitants que ces aménagements bénéficieraient d'une phase de test. **Celle-ci se déroulera du 23 mai au 17 juin.** A l'issue de cette opération, une enquête sera organisée afin d'évaluer leurs effets sur le comportement des automobilistes.

Les résultats de cette enquête seront présentés lors de la réunion d'habitants qui sera organisée le **jeudi 16 juin prochain.**



# 1200

## Environnement

B2 B3

### Quelque 1.620 arbres plantés dans la commune en 2021

Tel est le nombre atteint grâce à la collaboration de nombreux services communaux qui œuvrent ainsi à la concrétisation des engagements contenus dans la Charte du développement durable (B.2. Protéger les arbres et B.3. Végétaliser l'espace public). Un bel exemple de transversalité au sein de l'administration !

Plus concrètement, les espaces verts ont planté 320 arbres ; les familles, 300, pour symboliser la naissance de leur enfant, auxquels il faut ajouter quelque 100 arbres plantés au stade communal.

Enfin, 900 plants d'arbres forment aujourd'hui la « forêt urbaine » de Woluwe-Saint-Lambert, sur le terrain situé à côté de la plaine de jeux Marcel Thiry. |

### Un arbre en hommage à une citoyenne engagée pour les autres

Le 21 décembre dernier, le service des espaces verts a planté un magnolia iobneri 'merrill' au square Paule Bisman en hommage à **Ciara O'Dwyer**.

Il y a un an, après le décès de madame O'Dwyer, le collectif des familles de Woluwe-Saint-Lambert « Brussels Childbirth Trust asbl » avait adressé un courrier au bourgmestre pour demander de planter un arbre à proximité du domicile de la défunte afin d'honorer cette femme engagée, qui créait du lien social et qui encourageait la solidarité au sein de son quartier.

Nous annonçons dans notre précédente édition qu'un arbre avait également été planté le 3 décembre dernier au parc Pechère pour célébrer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'asbl internationale Soroptimist Belgique qui œuvre à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles à travers le monde.



## Patrimoine

### A partir du 26 mars, on visite le moulin à vent !

Le 26 mars dernier, notre beau moulin à vent vous a rouvert ses portes et ce, jusqu'en octobre à raison de deux samedis par mois, de 14 à 17h00. Les visites sont assurées par l'équipe de meuniers bénévoles de l'asbl Luizenmolen Anderlecht. **Rendez-vous les 7 et 21 mai, 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 13 et 27 août, 10 et 24 septembre et, enfin, les 8 et 22 octobre 2022.**



Le moulin sera également accessible dans le cadre des « Rendez-vous citoyens durables », organisés par la division du développement durable, **le samedi 18 juin**, à 14h00 et à 16h00. Inscription obligatoire via [d.durable@woluwe1200.be](mailto:d.durable@woluwe1200.be) exclusivement.

Afin de faire découvrir ce patrimoine exceptionnel aux enfants, la visite du moulin est proposée aux écoles sur simple demande auprès de la division de la promotion du patrimoine (voir coordonnées ci-dessous).

Par ailleurs, des activités de boulangerie traditionnelle sont organisées dans le fournil tout proche par l'asbl Fournil de l'Hof ter Musschen ([www.founilhtm.be](http://www.founilhtm.be)). A noter que les personnes inscrites aux activités du fournil bénéficient automatiquement d'une visite du moulin.

Les modalités d'accessibilité au moulin liées au contexte pandémique sont les mêmes que dans les musées et évoluent en fonction de la situation (gestes barrière, jauge limitée). Des annulations restent possibles. |

➤ **INFOS ET DEMANDES DE VISITE :** service du développement durable, planification et perspectives, division de la promotion du patrimoine – 02 761 27 78 – Réservation obligatoire via [patrimoine-tourisme@woluwe1200.be](mailto:patrimoine-tourisme@woluwe1200.be)

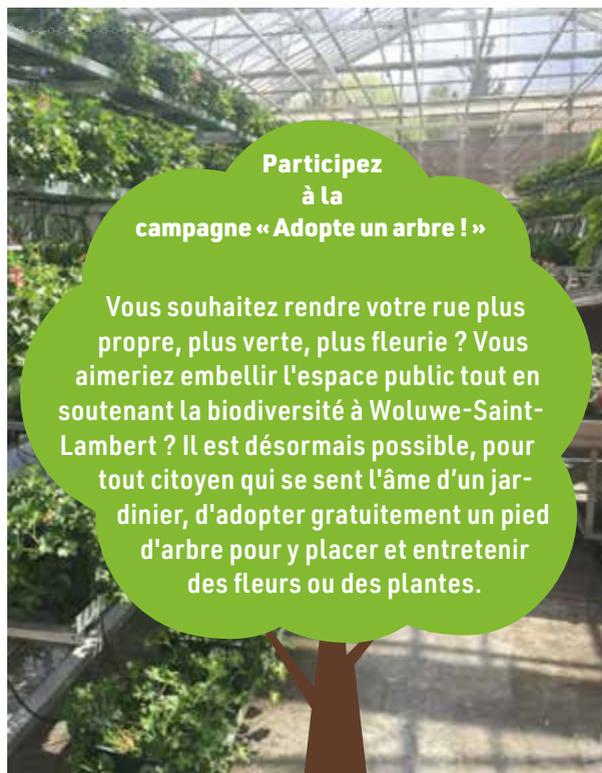
## Environnement

### Le 22 mai, rendez-vous aux « Portes ouvertes » des serres communales

Le service communal des espaces verts vous invite à sa journée « Portes ouvertes » aux serres communales de Woluwe-Saint-Lambert. Vous y découvrirez les serres, en apprendrez un peu plus sur les bacs de plantations qui seront disposés dans la commune pendant toute la saison, et assisterez à des démonstrations de machines.

Lors de cette journée, les jardiniers communaux répondront à toutes vos questions. Vous pourrez également acheter des plantes annuelles et échanger à propos des différents projets de verdurisation de la commune. **I**

Rendez-vous le dimanche 22 mai 2022, de 10 à 18h, aux serres communales - 9, avenue de Toutes les couleurs, 1200 Woluwe-Saint-Lambert



#### Participez à la campagne « Adopte un arbre ! »

Vous souhaitez rendre votre rue plus propre, plus verte, plus fleurie ? Vous aimeriez embellir l'espace public tout en soutenant la biodiversité à Woluwe-Saint-Lambert ? Il est désormais possible, pour tout citoyen qui se sent l'âme d'un jardinier, d'adopter gratuitement un pied d'arbre pour y placer et entretenir des fleurs ou des plantes.

Envie d'en savoir plus ? Le 22 mai, rendez-vous au stand de la campagne « Adopte un arbre ! ». Vous pourrez y obtenir un visuel qui indiquera que le pied d'arbre est entretenu/adopté par les riverains et invitera les promeneurs au respect de ces lieux. Vous pouvez également adresser un courriel à [ev-gr@woluwe1200.be](mailto:ev-gr@woluwe1200.be)



## Santé

### Plan santé des 2 Woluwe : participez aux balades saisonnières dans nos parcs

Il n'est plus à démontrer qu'une bonne alimentation joue un rôle essentiel sur notre santé : elle diminue le risque de développer certaines maladies chroniques et augmente ainsi notre espérance de vie. En effet, les aliments apportent l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de nos cellules et permettent le développement harmonieux de notre corps.

C'est pourquoi, dans la poursuite du « Plan santé intercommunal » 2021-2022, l'échevine de la santé, Isabelle Molenberg, et sa collègue sanpétrusienne vous proposent un cycle de balades saisonnières dans les parcs de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre.

Durant approximativement deux heures trente, vous apprendrez à cueillir, panier à la main, les herbes et les plantes comestibles, à les reconnaître, éviter les confusions, savoir quelle partie utiliser et de quelle manière les consommer afin de cuisiner sainement. C'est dans le parc de la Woluwe que débutera notre première balade saisonnière. **I**

**Le nombre de participants est limité à 25 personnes - Participation financière de 5 EUR**  
Rendez-vous le samedi 14 mai 2022, à 14 heures, dans le parc de la Woluwe (le lieu vous sera précisé lors de votre inscription).

➤ **Pour plus d'infos :** cellule Santé au 02 761 28 78 ou par courriel à [fase.sante@woluwe1200.be](mailto:fase.sante@woluwe1200.be)

## Développement durable

# A partir de mai 2022, la ferme urbaine Hof ten Berg rouvre au public



A l'initiative d'Eric Bott, échevin de la jeunesse, de Philippe Jaquemyns, échevin des espaces verts, et de Gregory Matgen, échevin de l'environnement et du développement durable, la commune a décidé de rouvrir la ferme Hof ten Berg au public tous les jeudis après-midi...

**C**réée en 2016, la ferme urbaine Hof ten Berg est un petit coin de campagne au cœur de Woluwe-Saint-Lambert. Le site de 12 ares comporte une basse-cour, une mare, un jardin d'aromates, un verger, une haie de petits fruits, un compost et des bacs potagers. Son objectif est de sensibiliser les habitants et les enfants à la nature et à l'agriculture en ville.

Dès le mois de mai prochain, une permanence y sera organisée tous les jeudis après-midi pour celles et ceux qui souhaitent :

- passer un moment « nature » dans un cadre agréable ;
- rencontrer d'autres personnes qui aiment le jardinage, les potagers et la nature ;
- apprendre les techniques de l'éco-jardinage et de la culture du potager pour les appliquer chez eux.

Dans un second temps viendront s'ajouter d'autres activités, telles que des formations et des animations de sensibilisation à l'environnement tout public. Nous vous tiendrons informés par le biais de notre magazine. **I**



**Quand ? Tous les jeudis du mois, à 14h (hors période de vacances scolaires)**

**Où ? Rendez-vous à l'entrée de la ferme, entre les 274 et 276 de la rue Théodore Decuyper**

► **Infos :** [d.durable@woluwe1200.be](mailto:d.durable@woluwe1200.be)



## Mobilité

### 5 nouveaux boxes à vélos à Woluwe-Saint-Lambert

A la fin de l'année 2021, 5 boxes à vélos supplémentaires ont été placés sur le territoire de la commune aux endroits suivants : rue Bâtonnier Braffort (à hauteur du numéro 31), au 78 de l'avenue Prekelinden (plaine de jeux Itterbeek), un des deux boxes de l'avenue de l'Equinoxe (coin Equinoxe/Heydenberg), square Levie (à côté du box existant), et à l'avenue du Mistral (à côté du box existant).

*Ce projet a bénéficié du soutien du Fonds « Bikes in Brussels », géré par la Fondation Roi Baudouin.*



## Le 7 mai, Woluwe-Saint-Lambert vibrera au rythme du « Mondial » des écoliers

Petit clin d'œil à la Coupe du monde de football, qui se déroulera au Qatar du 21 novembre au 18 décembre 2022 : le Tournoi de foot des écoles primaires de Woluwe-Saint-Lambert se tiendra, cette année, le samedi 7 mai au stade Fallon...

Chaque équipe à l'œuvre se verra attribuer, au hasard, le nom d'un pays. Et suivant un scénario quasi immuable, plusieurs centaines de petits matches s'enchaîneront sur un tempo effréné. Les équipes inscrites seront réparties en trois catégories – « Petits » (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années), « Moyens » (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années) et « Grands » (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années) – et le système de poules en vigueur permettra à chacune d'entre elles de jouer plusieurs rencontres quels que soient les scores qu'elle aura réalisés.

► **Infos :** service de l'échevin des sports – 02 776 82 56 [sport@woluwe1200.be](mailto:sport@woluwe1200.be)

## Les championnats LBFA d'athlétisme au stade Fallon

Un peu moins d'un an après sa mise en service, la nouvelle piste d'athlétisme du stade Fallon vivra ce **samedi 14 mai** son tout premier rendez-vous majeur, à savoir les championnats « toutes catégories » de la Ligue belge francophone d'athlétisme (LBFA).

« Il ne fait aucun doute que la haute qualité des installations, après leur totale rénovation, a constitué un argument de poids dans le choix de la fédération de confier l'organisation de cette journée au Royal White Star AC, le club pensionnaire du stade », précise fièrement l'échevin des sports, Eric Bott.

L'événement sera également mis à profit pour procéder à l'inauguration d'une zone en revêtement synthétique de 3 couloirs, tout récemment aménagée en surplomb de la piste, du côté de la Promenade verte. « Cet équipement a, bien évidemment, été pensé pour l'échauffement des athlètes lors des compétitions, mais aussi pour l'accueil des séances d'entraînement de sprint et d'éducatifs de courses, par exemple, non seulement pour l'athlétisme, mais également pour d'autres disciplines sportives pratiquées sur le site », complète-t-il.



## Revoilà les « 15 km de Woluwe-Saint-Lambert » !

Rendez-vous le **dimanche 8 mai** prochain pour participer aux « 15 km de Woluwe-Saint-Lambert », ce grand jogging populaire, associant sport, santé et convivialité.

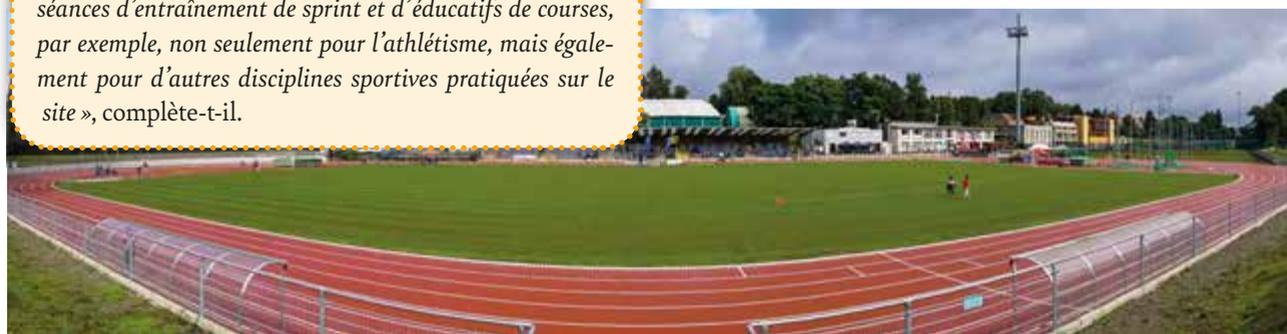
Quelques nouveautés pour cette édition 2022 : un parcours de 2 km, distance idéale pour les enfants mais aussi pour les moins jeunes, essentiellement tracé sur la Promenade verte, et une marche de 12 km avec un passage en Forêt de Soignes viendront compléter les circuits habituels de 15 km pour coureurs expérimentés, mais aussi de 6 km, les courses pour enfants (400 m ou 800 m selon l'âge) sur la piste du stade Fallon, la marche « touristique » de 5 km dans le cœur historique de Woluwe-Saint-Lambert et le « trail » de 25 km passant par les communes voisines d'Auderghem, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Pierre.

## Une manière originale de (re)découvrir le patrimoine woluwéen

C'est le stade Fallon qui sera, comme toujours, le théâtre des différents départs et arrivées, et le tracé de 15 km invitera les joggeurs à longer ou traverser quelques endroits remarquables de la commune parmi lesquels le château Malou, les églises Saint-Lambert et de la Sainte-Famille, Wolubilis, le jardin des plantes médicinales, l'hôtel communal, le parc de Roodebeek, le moulin à vent et la ferme de l'Hof-ter-Musschen, la cité-jardin de Kapelleveld, etc.

On saluera, cette année encore, le précieux concours de l'asbl Sport et Santé qui porte le projet, des services de l'administration communale, du club de jogging local Kuristo, de la zone de police Montgomery, de la Croix-Rouge de Woluwe-Saint-Lambert et de la STIB.

► **Infos :** services de l'échevin Éric Bott – 02 761 03 44



## Simon Gronowski et Pierre Bertrand, citoyens d'honneur de Woluwe-Saint-Lambert

Dans notre précédente édition, nous vous annonçons une surprise en rapport avec Simon Gronowski, fait citoyen d'honneur de la commune de Woluwe-Saint-Lambert par le conseil communal de décembre dernier... Tournez la page, la surprise vous y attend... →

Lors de cette même séance du conseil communal, une autre personnalité s'est vu octroyer ce titre, le sculpteur Pierre Bertrand. C'est une personnalité bien connue des Woluwéens. C'est à lui qu'avaient fait appel les autorités communales, notamment, pour réaliser la sculpture rendant hommage à Albert Marinus, lors de l'inauguration du clos rénové éponyme, il y a quelques années. En lui décernant le titre de « citoyen d'honneur de Woluwe-Saint-Lambert », la commune a souhaité saluer sa création d'artiste et sa signification au service de la citoyenneté. Plusieurs de ses œuvres sont présentes sur le territoire et sont une invitation à la fraternité par la solidarité et la générosité, comme le soulignera le bourgmestre Olivier Maingain.

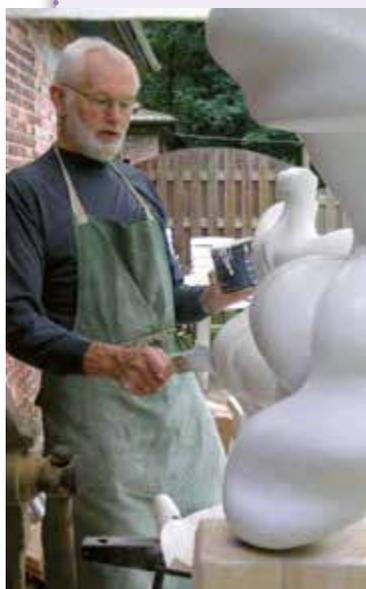
Simon Gronowski et Pierre Bertrand recevront le titre de citoyen d'honneur lors d'une séance académique qui se tiendra prochainement à l'hôtel communal, en présence de leurs familles, amis et les membres du Collège. |

### 10 citoyens d'honneur à Woluwe-Saint-Lambert

- Le 25 avril 2002 (alors qu'elle était détenue par les Forces armées révolutionnaires de Colombie) : **Ingrid BETANCOURT**, femme politique colombienne, pour sa lutte contre la corruption.
- Le 12 novembre 2007 (alors qu'elle était en résidence surveillée par la junte militaire birmane) : **Aung SAN SUU KYI**, Prix Nobel de la Paix 1991 et femme politique birmane, pour son combat en faveur des droits démocratiques. A noter qu'en sa séance du 23 octobre 2017, le conseil communal a décidé de suspendre le titre de citoyenne d'honneur d'Aung San Suu Kyi, dans l'attente d'une décision plus précise des institutions internationales sur sa responsabilité dans la persécution des Rohingyas.
- Le 15 septembre 2008 : **Robert MAISTRIAU**, résistant durant la Seconde Guerre mondiale, pour ses actions sociales et écologiques au Congo.
- Le 24 juin 2013 : **Paul BARRAS**, compositeur et organiste de réputation internationale.
- Le 26 mai 2015 : **Georges DÉSIR**, pour tout ce qu'il a réalisé pour les citoyens de Woluwe-Saint-Lambert au cours de ses cinq mandats de bourgmestre de 1977 à 2006 et pour ses engagements au service des valeurs de la démocratie.
- Le 21 septembre 2015 : **Baronne Anne-Marie DE GERLACHE DE GOMERY-VAN OOST (dite Lily de Gerlache)**, résistante durant la Seconde Guerre mondiale, déportée à Ravensbrück – **Andrée DUMON**, résistante durant la Seconde Guerre mondiale, déportée à Ravensbrück.
- Le 24 octobre 2016 : **Docteur Denis MUKWEGE**, médecin, militant pour la défense des droits de l'homme et la protection des femmes victimes de violences en République Démocratique du Congo, et Prix Nobel de la Paix (2018).
- Le 20 décembre 2021 : **Simon GRONOWSKI**, docteur en droit et avocat au barreau de Bruxelles, pianiste autodidacte, pour sa vie exemplaire et le message d'espoir, de fraternité et de paix qu'il porte aux générations futures – **Pierre BERTRAND**, sculpteur, pour la qualité de son parcours artistique et de son œuvre.



Simon Gronowski



Pierre Bertrand

# Simon Gronowski, de mémoire vivante à citoyen d'honneur

JE M'APPELLE  
SIMON GRONOWSKI,  
JE SUIS NÉ LE,  
12 OCTOBRE 1931,  
J'AI 90 ANS.



MON MESSAGE UNIVERSEL PREND SA  
SOURCE ICI, RUE DE LA CAMBRE 326,  
1200 WOLUWE - SAINT - LAMBERT.



C'EST À CETTE ADRESSE QUE MA MÈRE,  
MA SOEUR ET MOI SOMMES  
ARRÊTÉS PAR LA "GESTAPO",  
LA POLICE POLITIQUE DU  
TROISIÈME REICH.



QUELQUES MOIS PLUS TARD, NOUS  
SOMMES JETÉS DANS UN TRAIN À  
BESTIAUX À DESTINATION  
D'AUSCHWITZ.



... GRÂCE À L'ACTION DE 4 HÉROS D'À PEINE  
20 ANS, QUI ARRÊTENT LE TRAIN,  
ET D'UN GENDARME COURAGEUX...

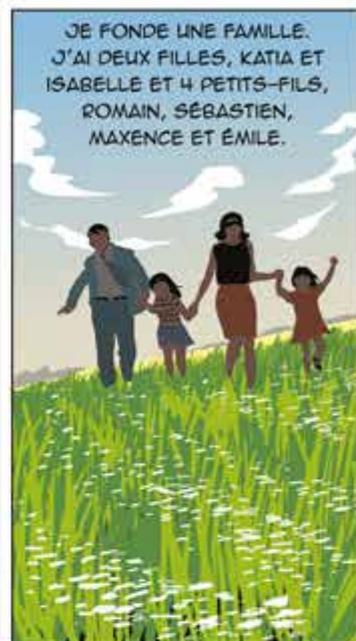
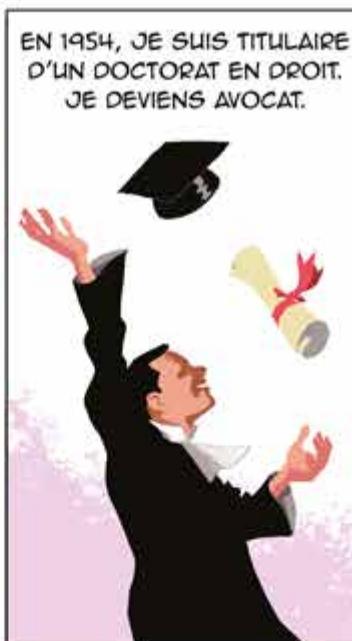


... JE RÉUSSIS À  
M'EN ÉCHAPPER.



MON PÈRE, ABSENT LE JOUR  
DE L'ARRESTATION, SURVIT.  
COMPRENANT QU'IL  
NE REVERRA JAMAIS PLUS MA  
MÈRE ET MA SOEUR, IL MEURT  
DE CHAGRIN  
LE 9 JUILLET 1945.





## Robert Dalechamp, l'un des enfants de Woluwe-Saint-Lambert morts en héros

C'est le 18 juin 2021, jour du 100<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance, que les autorités communales ont dévoilé le panneau didactique consacré à Robert Dalechamp, ce jeune Woluwéen qui entra dans la Résistance à 19 ans à peine et qui sera l'un des membres actifs de l'Armée secrète.

Dans le cadre de la Journée de l'Europe, nous mettons ce héros à l'honneur pour représenter toutes ces femmes et tous ces hommes qui, grâce à leur bravoure et leur abnégation, ont su inverser le cours de l'histoire et nous permettre de vivre à nouveau en paix...

Lorsque la deuxième guerre mondiale éclate, Robert Dalechamp (1921-1945) étudie les langues étrangères dans une école privée située à Ixelles. L'un de ses professeurs, une citoyenne britannique, recrute deux de ses élèves, Jean Gillet et lui, pour la seconder dans un réseau d'évasion pour les militaires belges et alliés, dont elle est membre.

### Les Dalechamp, une famille de résistants

Entretemps, il avait rejoint la Légion nationale, connue dans la résistance sous le nom de Groupe Hoonart-Dirix et partie intégrante, dès juin 1941, de la Légion belge, future Armée secrète. Sa mission : la récupération et le stockage d'armes. Il constituera notamment un dépôt clandestin au domicile de ses grands-parents, situé au 78 de l'avenue Georges Henri.

Fin 1941, Robert Dalechamp et son ami Jean Gillet entrent en contact avec le service de renseignement et d'action (S.R.A.) « Luc » (qui deviendra « Marc »), spécialisé dans trois domaines spécifiques : le renseignement militaire, l'évacuation d'aviateurs anglais et le sabotage. Robert Dalechamp se spécialisera dans le renseignement et l'évacuation d'aviateurs alliés. Entre la fin 1941 et son arrestation en juin 1943, il collecte une foule d'informations à destination de l'Angleterre. Il agit en tant que passeur pour de nombreux aviateurs, certains transitant par son domicile ou celui de ses grands-parents. Il comptera également parmi les membres du célèbre réseau d'évasion Comète.

### 2 ans d'emprisonnement, 2 ans de souffrances

En mars 1943, l'*Abwehr* (les services secrets allemands) lance une vaste opération d'arrestation contre le réseau Marc. Robert Dalechamp parvient à s'enfuir de son domicile et à se réfugier chez ses grands-parents. Il sera finalement arrêté le 10 juin 1943 par la Gestapo.



Il est emprisonné au fort de Breendonk, où il sera torturé, puis à la prison de Saint-Gilles, avant d'être déporté vers l'Allemagne. C'est sous le statut *Nacht und Nebel* (« Nuit et Brouillard ») qu'il est déporté, en septembre 1943, vers le camp de Bayreuth, un camp satellite de Flössenburg.

Il y décède le 7 mars 1945, victime des conditions de vie extrêmement difficiles. Inhumé d'abord sur place, dans une tombe individuelle, ses parents font rapatrier son corps. Il repose désormais à l'ancien cimetière communal, dans la pelouse d'honneur. Le 3 décembre 1945, souhaitant rendre hommage aux habitants victimes de leur action patriotique, la commune rebaptise l'avenue de Juin où il était domicilié au n°36 en avenue Robert Dalechamp.

Robert Dalechamp se verra décerner de nombreuses décorations à titre posthume, dont la Croix du prisonnier politique 1940-1945, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme et la Médaille de la Résistance armée 1940-1945. **I**



# Woluwe-Saint-Lambert, une commune très majoritairement francophone

Pour preuve, voici la répartition linguistique des actes administratifs et assimilés délivrés par les services de l'état civil, de la population, des étrangers, de l'urbanisme pour les années 2018 à 2020, ainsi que pour l'impression et la distribution du magazine communal « Wolu Info » de décembre 2021.

## Pour le service de la population et de l'état civil

Matières gérées par le service de l'état civil :

MARIAGES	Total	Répartition		%	
		FR	NL	FR	NL
2018	212	206	6	97	3
2019	229	222	7	97	3
2020	192	182	10	95	5

NAISSANCES	Total	Répartition		%	
		FR	NL	FR	NL
2018	1788	1748	40	98	2
2019	1894	1857	37	98	2
2020	1957	1938	19	99	1

DÉCÈS	Total	Répartition		%	
		FR	NL	FR	NL
2018	1170	1073	97	92	8
2019	1209	1129	80	93	7
2020	1350	1269	81	94	6

Matières gérées par le service de la population :

PASSEPORTS	Total	Répartition		%	
		FR	NL	FR	NL
2018	3655	3486	169	95	5
2019	3315	3201	115	97	3
2020	1407	1371	36	97	3

La gestion de cette matière est une mission déléguée aux communes par le SPF Affaires étrangères pour laquelle le programme BELPAS est utilisé. En vertu des accès qui nous sont octroyés, nous avons dû demander les données au SPF Affaires étrangères.

PERMIS DE CONDUIRE	Total	Répartition		%	
		FR	NL	FR	NL
2018	3145	3022	123	96	4
2019	3038	2951	87	97	3
2020	2301	2234	67	97	3

La gestion de cette matière est une mission déléguée aux communes par le SPF Mobilité pour laquelle le programme MERCURIUS est utilisé. En vertu des accès qui nous sont octroyés, nous avons dû demander les données au SPF Mobilité.

Matières gérées par les services de la population et des étrangers :

TITRES DE SÉJOUR ÉLECTRONIQUES POUR ÉTRANGERS	Total	Répartition		%	
		FR	NL	FR	NL
2018	5644	5450	194	97	3
2019	6968	6740	228	97	3
2020	5725	5505	220	96	4

La gestion de cette matière est une mission déléguée aux communes par le SPF Intérieur (Office des Etrangers) pour laquelle le programme BELPIC est utilisé. En vertu des accès qui nous sont octroyés, nous avons dû demander les données au SPF Intérieur.

## Pour les permis d'urbanisme (PU)

- 2018**
  - PU introduits en français: 240 (+/- 97%)
  - PU introduits en néerlandais : 8 (+/- 3%)
  - Décision du Collège pour les PU en français : 295 (+/- 99%)
  - Décision du Collège pour les PU en néerlandais : 2 (+/- 1%)
- 2019**
  - PU introduits en français: 289 (+/- 96%)
  - PU introduits en néerlandais : 13 (+/- 4%)
  - Décision du Collège pour les PU en français: 299 (+/- 98%)
  - Décision du Collège pour les PU en néerlandais : 6 (+/- 2%)
- 2020**
  - PU introduits en français: 245 (+/- 98%)
  - PU introduits en néerlandais : 5 (+/- 2%)
  - Décision du Collège pour les PU en français: 235 (+/- 97%)
  - Décision du Collège pour les PU en néerlandais : 8 (+/- 3%)

## Pour le « Wolu Info »

Type d'envoi	Langue	Date	Nombre d'envois
Postal	FR	16/12/21	6702
Postal	NL	16/12/21	401
Courriel	FR	20/12/21	4632
Courriel	NL	20/12/21	238
Courriel	FR + NL	20/12/21	94



**Vous constatez un problème dans l'espace public ?**

**Le réflexe :  
FixMyStreet !**



FixMyStreet est une plateforme internet et mobile mise à la disposition

du citoyen et de l'administration pour signaler des détériorations dans l'espace public. La plateforme vous permet de suivre le traitement réservé à votre demande par le service devant intervenir pour y remédier.

**Quelles détériorations pouvez-vous signaler ?**

- Affaissement de la voirie (routes et trottoirs)
- Nids de poule/trous en voirie
- Débris/objets abandonnés, dépôts clandestins
- Éclairage public défectueux
- Marquage effacé
- Mobilier urbain cassé
- Plantations abimées
- Récolte des eaux : avaloirs et taques d'égout bouchés ou détériorés
- Signalisation manquante
- Etc.

**D'avance merci pour votre précieuse collaboration.**

## ENTREtenir, SÉCURISER ET EMBELLIR L'ESPACE PUBLIC : NOTRE PRIORITÉ AU QUOTIDIEN !

Voici un rapide tour d'horizon des travaux et chantiers à venir, et des principaux travaux d'entretien et de réparation effectués dans la commune. Pour que votre information soit la plus complète possible, nous ajoutons les dates d'exécution des chantiers et autres travaux. Elles vous sont toutefois données à titre indicatif car elles peuvent fluctuer en fonction des conditions météorologiques ou de tout autre imprévu.

### Chantiers à venir

#### Avenue Orion

La commune procédera au renouvellement du revêtement asphaltique et du coffre de voirie. Durant les travaux, l'avenue Orion sera fermée à la circulation, et une déviation sera mise en place par la chaussée de Roodebeek et l'avenue des Constellations.

Des informations plus précises (délai d'exécution, plan de signalisation et de déviation) seront consultables en temps utile sur le site de la commune [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) (rubrique « Travaux »).



#### Tronçon de la rue Duc compris entre le boulevard Brand Whitlock et l'avenue de Broqueville

Proximus/Sibelga procédera à la pose de bacs et de gaines HDPE. Durant les travaux, le stationnement ne sera pas autorisé en voirie. La date des travaux n'est pas encore déterminée. La durée du chantier est de +/- 13 jours ouvrables.



## Principaux travaux d'entretien et de réparation

**Marquages au sol** (lignes jaunes, zones de livraison, etc.) : avenue Albert Jonnart, avenue de Broqueville, avenue du Mistral, avenue du Roi Chevalier, avenue Georges Henri, avenue Prekelinden, chaussée de Roodebeek, chaussée de Roodebeek/rue Théodore De Cuyper, place du Sacré-Cœur, rue de la Cambre, rue des Floralies, rue Léon Tombu, square Levie et Tomberg.

**Réfection des voiries (nids de poule)** : avenue Albert Dumont, avenue Andromède, avenue de la Cluse, avenue de la Lesse, avenue de Mars/avenue Herbert Hoover, avenue des Cerisiers, avenue des Constellations/avenue des Gémeaux, avenue des Déportés, avenue du Roi Chevalier, avenue J.B. Timmermans, chaussée de Roodebeek/place Verheyleweghen, chemin des Deux Maisons/avenue des Pléiades, chemin du Struykbeken, Groenberg, parking du Poséidon, place Verheyleweghen, rue de la Charrette, rue Théodore De Cuyper et Tomberg.

**Remise en place ou remplacement de panneaux de signalisation** : avenue A.J. Slegers, avenue Albert Dumont, avenue de Broqueville, avenue de Kraainem, avenue de Mars, avenue de Toutes les Couleurs, avenue des Cerisiers, avenue des Déportés, avenue des Îles d'Or, avenue du Couronnement, avenue du Péage, avenue Edouard Speeckaert, avenue Léon Tombu/avenue de Broqueville, avenue Marcel Thiry, avenue Orion, avenue Paul Hymans, avenue Robert Dalechamp, avenue Victor Gilsoul, chaussée de Roodebeek, chaussée de Stockel, chemin du Struykbeken, clos des Bouleaux, clos des Peupliers, Montagne des Lapins, place de la Sainte-Famille, place Saint-Lambert, rue Bâtonnier Braffort, rue de la Cambre, rue de la Cambre/avenue Gribaumont, rue de l'Athéné Royal, rue des Floralies, rue François De Belder/avenue Paul Hymans, rue G. et J. Martin, rue Klakkedelle, rue Konkel, rue Saint-Lambert, rue Solleveld/Tomberg, rue Vervloesem, square Levie, square Marie Jose et Tomberg.

**Marquage d'emplacements PMR et placement de panneaux PMR** : avenue de Calabre, avenue de Mai, avenue du Bois Jean, avenue du Capricorne, avenue du Mistral, clos Sirius, plaine de jeux Malou, rue Crocq, rue du Pontonnier, rue François De Belder, rue François De Belder/avenue Paul Hymans, rue Konkel et Tomberg.

**Remise en place ou remplacement de potelets** : avenue Andromède, avenue de la Nielle, avenue de Mai/avenue de Mars, avenue de Mars, avenue des Deux Tilleuls/avenue Albert Elisabeth, avenue des Pléiades, avenue Echevin Van Muylers, avenue Georges Henri, avenue Hof Ten Berg, avenue Léon Tombu, chaussée de Roodebeek, chemin des Deux Maisons, place Saint-Lambert, rue de la Cambre/avenue Echevin Van Muylers, rue des Floralies, rue du Carrefour, rue du Pontonnier, Square Marie José/rue J.B. Timmermans.

**Réparations de trottoirs** : avenue des Cerisiers, avenue du Capricorne, avenue du Castel, avenue Général Lartigue, avenue Henri-Victor Wolvens, avenue Heydenberg, avenue Jean-François Debecker, avenue Lambeau, avenue Marcel Thiry/avenue des Communautés, avenue Robert Dalechamp, chaussée de Roodebeek, chemin des Deux Maisons, chemin du Struykbeken, clos des Bouleaux, clos Foliand, place de la Sainte-Famille, rue du Pont-Levis, square Levie/avenue des Cerisiers et Tomberg

**Mobiliers et travaux divers** : remis en place de poubelles, placement d'arceaux pour vélos, enlèvement de caillebotis et réparation de jardinières.

Pour leur part, **les jardiniers communaux** ont, notamment, procédé à l'élagage et à l'abattage de quelques arbres, à la taille d'arbres d'alignement, au nourrissage habituel des animaux du parc de Roodebeek, à du débroussaillage, à la plantation des noues et à la préparation des suspensions florales, aux arrosages et tontes nécessaires, et aux entretiens des plaines de jeux. |

### Contacts utiles

**Vivaqua/Hydrobu** :  
Numéro général : 02 518 81 11 -  
Urgences : 02 739 52 11

**Bruxelles Mobilité** :  
0800 94 001  
mobilit@sprb.brussels

**Bruxelles-Propreté** :  
0800 981 81

**Sibelga** :  
Numéro général :  
02 549 41 00  
Odeur de gaz : 0800 19 400  
Panne d'électricité :  
02 274 40 66  
Panne d'éclairage public :  
02 274 40 66

**Ombudsman « Tram 8 »** :  
0497 58 22 57  
ombudsmantram94@gmail.com

#### Déroulement des chantiers (pour la commune) :

- Service communal « Gestion de l'espace public » :  
02 761 29 86 - 02 761 28 09  
p.frankignoul@woluwe1200.be
- Service des espaces verts :  
02 761 29 41  
ev-gr@woluwe1200.be
- Cabinet de Philippe Jacquemyns, échevin chargé de la gestion de l'espace public :  
02 761 27 38  
p.jacquemyns@woluwe1200.be

- De manière plus générale :  
Cabinet d'Olivier Maingain, bourgmestre  
02 761 27 41 - 02 761 27 43 /  
o.maingain@woluwe1200.be

**Stationnement (division de police)** :  
Inspecteur Davignon :  
02 788 95 01

## Extension du Woluwe Shopping Center : Le Collège invite le propriétaire à revoir son projet !

Lors de sa séance du 10 novembre dernier, le Collège des bourgmestre et échevins de Woluwe-Saint-Lambert a émis un avis défavorable sur le projet d'extension du Woluwe Shopping Center (WSC), à l'angle du cours Paul-Henri Spaak et de la rue Saint-Lambert.



Son avis, qui est intervenu au terme d'une longue procédure d'instruction, repose sur une analyse détaillée et précise des différents services communaux. Ceux-ci ont étudié la demande d'extension du centre commercial. Il y a eu, par ailleurs, une forte mobilisation citoyenne contre ce projet. Pour la commune, la conclusion est sans appel : l'impact du projet sur le site et les alentours est trop important. Le projet doit être revu dans sa totalité. Nous avons rencontré l'échevine de l'urbanisme et des permis d'environnement, Delphine De Valkeneer, pour faire le point sur cet important dossier qui devrait prochainement revenir, modifié, sur la table du Collège.

“ Le Collège estime que le projet, par son gabarit, sa volumétrie et son esthétique, est trop massif et ne tient pas compte du contexte bâti environnant. ”

**Wolu Info - Madame l'échevine, pourriez-vous nous rappeler en quoi consiste ce troisième projet d'extension du centre commercial ? Les propriétaires ont, en effet, dû remettre l'ouvrage sur le métier à deux reprises déjà. Ce troisième essai ne semble guère plus concluant...**

**Delphine De Valkeneer -** Le projet vise à réaliser une extension de la surface commerciale du WSC, à l'angle du cours Paul-Henri Spaak et de la rue Saint-Lambert, et à créer 95 logements au-dessus des commerces. L'extension projetée se compose de 7 niveaux hors-sol (25 mètres de hauteur) et la façade de l'extension du côté du cours Paul-Henri Spaak présente un développement de 116 mètres de longueur.

**WI - Quels sont les principaux griefs de la commune à l'encontre de ce projet ?**

**DDV -** Ils sont principalement de deux ordres.

Premièrement, le projet d'extension ne s'intègre pas dans le quartier. Le Collège estime que le projet, par son gabarit, sa volumétrie et son esthétique, est trop massif et ne tient pas compte du contexte bâti environnant. Les façades latérales sont particulièrement mal intégrées dans le tissu urbanistique et présentent des hauteurs beaucoup trop importantes. En effet, le quartier est composé, d'une part, d'immeubles qui présentent des hauteurs de

corniches diverses et animées (le centre culturel Wolubilis et les logements situés cours Paul-Henri Spaak). Et, d'autre part, d'immeubles

qui présentent des longueurs de façades moins importantes que le projet, et qui bénéficient d'un retrait plus important par rapport à l'espace public (les immeubles situés le long de l'avenue Paul Hymans).

Le Collège pointe également l'implantation du projet. L'extension projetée présente un recul trop faible par rapport à l'espace public tant du côté du cours Paul-Henri Spaak que du côté de la rue Saint-Lambert. Du côté cours Paul-Henri Spaak, la largeur du trottoir (2 mètres) ne permet pas d'aménager une piste cyclable correcte tout en garantissant une largeur de trottoir en adéquation avec le nombre de piétons à prévoir et un espace destiné à la plantation d'un nouvel alignement d'arbres. Or, il est nécessaire de créer des liens en termes de verdurisation le long du cours Paul-Henri Spaak entre le boulevard de la Woluwe le long de la zone Natura 2000, et les avenues Paul Hymans et Vandervelde. Deuxièmement, la construction d'un nouveau parking de 2 étages en sous-sol risque d'entraver l'écoulement naturel des eaux. Le

projet d'extension se trouve dans une zone d'aléa d'inondation moyen à élevé. Le boulevard de la Woluwe et le complexe commercial ont déjà fait l'objet d'inondations à plusieurs reprises (septembre 2005, juillet 2006 et juin 2016). En outre, la commune a déjà pu constater par le passé une accumulation d'eau dans le sol et en surface du parc Saint-Lambert situé au sud du complexe commercial et ce, en raison, notamment, de l'« effet barrage » provoqué par la construction d'un étage de parking souterrain (niveau -1) en 2005, au sud du complexe commercial. Dès lors, la construction d'un nouveau parking de 2 étages en sous-sol (niveaux -1 et -2) au nord du complexe commercial risque de perturber fortement la gestion des eaux souterraines dans le quartier, et de provoquer des inondations.

**WI - En commission de concertation, l'administration de l'urbanisme et du patrimoine de la Région bruxelloise (URBAN et DPC) a, quant à elle, rendu un avis favorable conditionnel qui ne rejoint que partiellement les remarques du Collège. Quels sont les éléments que la Région bruxelloise n'a pas retenus ?**

**DDV - L'avis de la Région diffère de celui de la commune principalement sur deux points.**

D'une part, la Région estime que le gabarit envisagé (7 niveaux hors-sol / 25 mètres de hauteur et un développement de 116 mètres de longueur) est acceptable à l'endroit considéré, nonobstant le caractère péri-urbain du quartier.

D'autre part, elle estime de manière surprenante que la création d'un nouveau parking en sous-sol risque d'entraver l'écoulement naturel des eaux, tout en acceptant tout de même la création d'un niveau de parking en sous-sol.

**WI - Madame l'échevine, où en est-on aujourd'hui dans ce dossier ? Quelles sont les prochaines étapes ?**

**DDV - La commission de concertation a rendu un avis partagé sur la demande de permis d'urbanisme.**

D'un côté, deux services régionaux (Urbanisme et Patrimoine culturel) ont émis un avis favorable conditionnel sur le projet ; de l'autre, la commune, suivie par Bruxelles Environnement, a émis un avis défavorable, estimant que le projet devait être revu en profondeur.

À ce stade, nous ne connaissons pas les intentions de la société Eurocommercial, qui a présenté le projet d'extension du WSC. Celle-ci peut soit décider de modifier son projet dans le sens exigé par la commune, soit se limiter à répondre aux remarques des services régionaux.

En toute hypothèse, quelles que soient la nature et l'ampleur des modifications envisagées, celles-ci seront soumises à une nouvelle enquête publique et une nouvelle commission de concertation.

Pour rappel, c'est la Région qui, en définitive, délivrera le permis d'urbanisme ; mais le Collège s'emploie à faire valoir ses arguments rejoignant ainsi l'avis de nombreux riverains. **■**

### Infos

- Cabinet de l'échevine Delphine De Valkeneer - d.devalkeneer@woluwe1200.be - 02 761 28 75
- Service de l'urbanisme - urb.sted@woluwe1200.be

## CE QUE LE COLLÈGE REFUSE DANS LE PROJET ACTUEL

Voici, dans les grandes lignes, les différents éléments qui ont été mis en exergue par la commune pour motiver son refus du permis. Bruxelles Environnement, le service public bruxellois responsable de l'environnement et de l'énergie, a également remis un avis négatif en commission de concertation, rejoignant l'analyse de la commune en matière de mobilité, de gestion des eaux, de faune et de flore, et d'énergie.



### Sur le plan de l'implantation, l'architecture et l'habitabilité

- Volumétrie et esthétique de la façade trop massives
- Logements non adaptés aux nouvelles attentes suite à la crise sanitaire (télétravail)
- Trop de petits logements et pas suffisamment de grands logements (3 chambres ou plus)
- Recul insuffisant par rapport à l'espace public
- Aucune plantation dans la zone de recul et pas de végétalisation de l'ensemble des toitures plates existantes



### Sur le plan de la mobilité

- Pas de promotion des moyens de transports alternatifs, et particulièrement le vélo
- Parkings cyclables au bout de parcours labyrinthiques et parsemés d'embûches
- Pas de stationnement pour les vélos-cargos
- Le trottoir et la piste cyclable du cours Paul-Henri Spaak trop étroits et accidentogènes
- Au sein-même du parking, les conflits de circulation restent trop nombreux entre piétons, cyclistes et automobilistes
- L'accès piéton en provenance de l'avenue Vandervelde rendu plus dangereux encore
- Pas de zone de stationnement pour taxis intégrée au projet



### Sur le plan de la gestion des eaux

- Augmentation des inondations dans une zone déjà fortement touchée



### Sur le plan de l'énergie

- Les chaudières individuelles dans les appartements ne permettent pas d'économie d'énergie ; une chaudière collective offre une solution plus durable.

L'avis complet est consultable en ligne sur [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) (onglet « Démocratie locale » > « Commission de concertation » > procès-verbal de la commission de concertation du 29/11/2021).

# Laissez-vous guider et partez à la découverte de notre belle commune



Fortes du succès des éditions précédentes, la commune de Woluwe-Saint-Lambert et l'asbl Arkadia vous proposent un nouveau cycle de **5 visites guidées thématiques** courant 2022, axées sur la découverte de l'histoire et du patrimoine communal.

## **Dimanche 15 mai, à 14h** **INSTITUT ROYAL DES AVEUGLES, SOURDS ET MUETS**

Autrefois implanté à Bruxelles puis à Schaerbeek, l'Institut royal des Aveugles, Sourds et Muets, fondé par les Frères de la Charité en 1835, est établi à Woluwe-Saint-Lambert depuis 1878. Les portes de l'imposant édifice, situé le long de l'avenue Georges Henri, seront exceptionnellement ouvertes. Vous en découvrirez l'incroyable architecture et plongerez dans l'histoire de l'institution et de ses pensionnaires.

**Rendez-vous au 278, avenue Georges Henri /**  
**Durée de la visite : 1h30**



## **Dimanche 10 juillet, à 14h** **CHAPELLE MARIE LA MISÉRABLE**

Connaissez-vous la légende de Marie la Misérable, qui a donné son nom à la chapelle de style gothique brabançon située à Woluwe-Saint-Lambert ? Ancien lieu de pèlerinage, nous vous proposons de découvrir cet endroit hors du temps sous toutes ses coutures. Histoire, architecture et aménagement paysager sont au programme.

**Rendez-vous au 37, avenue de la Chapelle /**  
**Durée de la visite : 1h30**



## **Dimanche 12 juin, à 14h** **L'URBANISME À WOLUWE-SAINT-LAMBERT**

Depuis les hameaux d'origine jusqu'aux sept quartiers définis en 2013, des chaussées anciennes aux lotissements récents, le territoire de Woluwe-Saint-Lambert a radicalement muté au fil du temps. Profitez de cette balade à vélo pour découvrir le développement territorial de Woluwe-Saint-Lambert. L'urbanisation de notre commune est typique de la seconde couronne tout en démontrant ses spécificités, à commencer par la vallée de la Woluwe qui marque encore aujourd'hui la carte de la commune.

**Rendez-vous devant la station Villo ! au**  
**croisement de l'avenue Georges Henri et du**  
**boulevard Brand Whitlock / Durée de la visite : 2h**

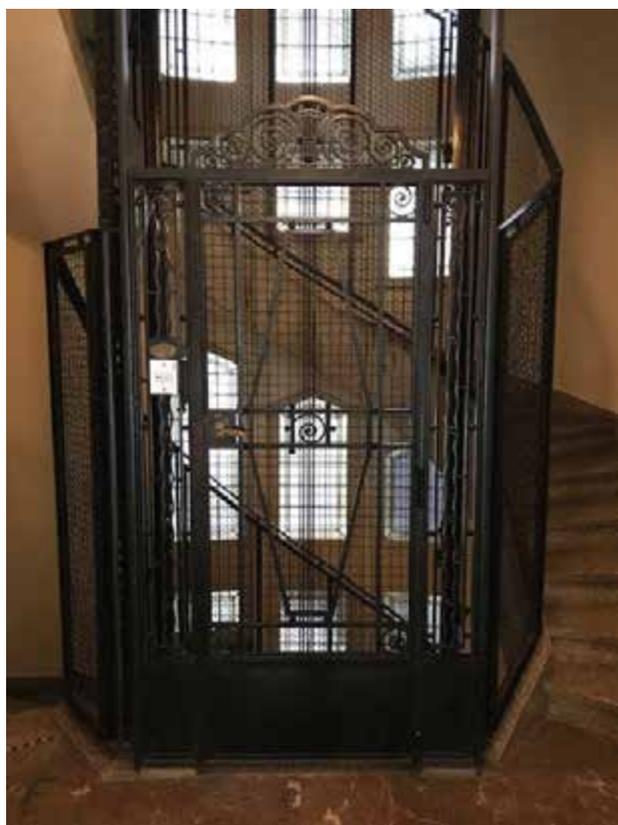


©KBR

### Dimanche 28 août, à 14h **LE HAMEAU DE ROODEBEEK**

Suite à l'arrivée des ouvriers allant travailler dans les briqueteries aux alentours, vers 1900, le hameau de Roodebeek s'urbanise. Malgré la construction de nombreuses maisons ouvrières et l'assèchement de son ruisseau, ce petit hameau a su garder son caractère rural étonnant et ses écrins de verdure entre lesquels il est bon de se balader. En perspective, une agréable promenade dans un cadre verdoyant, non loin du centre-ville.

**Rendez-vous devant le kiosque du Parc de Roodebeek, au 314 de la chaussée de Roodebeek / Durée de la visite : 1h30**



### Dimanche 9 octobre, à 14h **ASCENSEURS HISTORIQUES**

Les ascenseurs anciens ont été mis au-devant de la scène dans le cadre de leur mise aux normes, laquelle s'accompagne de mille questions et choix difficiles. La visite, organisée en collaboration avec Urban Brussels et l'asbl Homegrade, permettra de découvrir plusieurs ascenseurs anciens et les problématiques qui y sont liées.

**Rendez-vous devant la station de métro Joséphine-Charlotte / Durée de la visite : 1h30**

**Infos pratiques :** les visites sont gratuites, se font à pied ou à vélo (pour celle du 12 juin), et sont guidées par des professionnels d'Arkadia. Réservation indispensable auprès d'Arkadia par courriel uniquement : [info@arkadia.be](mailto:info@arkadia.be). Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à la visite à laquelle vous êtes inscrit, merci d'en avvertir Arkadia. Cela permettra à d'autres personnes de s'inscrire.

➤ Service du développement durable, de la planification et perspectives, division de la promotion du patrimoine – 02 761 27 78 – [patrimoine-tourisme@woluwe1200.be](mailto:patrimoine-tourisme@woluwe1200.be) – [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) – [www.arkadia.be](http://www.arkadia.be)

## **Vous pouvez compter sur notre vigilance !**

Certaines décisions ou blocages émanant d'autres niveaux de pouvoir peuvent avoir des conséquences négatives sur notre commune et ses habitants. Les membres du Collège y sont attentifs et ne laissent rien passer ! En voici de nouvelles preuves.

### **Trop d'accidents graves avec blessés au carrefour avenues de Broqueville/Gribaumont/Roi Chevalier : la commune somme la Région bruxelloise d'agir !**

Dans un énième courrier qu'ils ont adressé à la ministre bruxelloise de la mobilité, le bourgmestre Olivier Maingain, et les échevins Gregory Matgen et Philippe Jaquemyns, respectivement chargés de la mobilité et de la gestion de l'espace public, ont insisté, une nouvelle fois, pour que « les services de la ministre mettent en place, à tout le moins, une signalisation préventive (panneau de signalisation, bandes rugueuses, signal lumineux, etc.) afin d'attirer l'attention des automobilistes sur le danger que représente ce rond-point ».

Le dernier rapport établi par les services de la zone de police en date du 7 février dernier fait, en effet, état de quelque 9 accidents recensés à ce rond-point depuis 2019 ! Ils y formulent une série de propositions afin de prévenir le risque, dont l'installation d'un système lumineux clignotant autour du rond-point, la présence d'un obstacle physique tel un bac à fleurs en béton et suggèrent de limiter la vitesse à 30 km/h (et non à 50 comme actuellement). Les édiles communaux n'ont pas manqué de joindre ce rapport à leur courrier, précisant « qu'ils sauraient reconnaître à la ministre de faire examiner par Bruxelles-Mobilité les diverses mesures ainsi présentées et de leur faire savoir dans quel délai le service régional pourrait donner une suite favorable à cette requête maintes fois répétée ».



### **Allo, la Région ... Il y a quelqu'un ?**



Cela fait plus d'un an que Philippe Jaquemyns, l'échevin de la gestion de l'espace public, s'est adressé à Bruxelles-Mobilité et au ministre des travaux publics, alerté par le nombre d'accidents survenus au niveau des quais de bus aux alentours de la station de métro Roodebeek. En cause : la hauteur des quais...

Devant l'absence de réaction des destinataires de son courrier, l'échevin s'est, à nouveau, adressé à eux afin de leur demander d'étudier la situation et d'y apporter une solution dans les plus brefs délais.

## Carrefour des Quatre Bras : NON à une réduction du nombre de bandes de circulation sur l'avenue de Tervueren !

Dans le cadre du projet d'extension du Ring, la Région flamande a établi une note d'orientation visant à optimiser les connexions pour les cyclistes et les automobilistes au niveau des carrefours des Quatre Bras et Léonard, et des zones Jezus-Eik et Groenendael. Le Collège a analysé ce dossier en profondeur étant donné que les aménagements au niveau du carrefour des Quatre Bras risquent d'impacter directement la circulation à Woluwe-Saint-Lambert.

« La Région flamande a mis à l'enquête publique quatre alternatives optimisées pour le réaménagement du carrefour. De cette consultation publique devrait être dégagée une alternative de prédilection. Trois options sur les quatre prévoient la réduction de l'avenue de Tervueren à une bande dans chaque sens de circulation, ce qui risque de créer de fameux embarras de circulation jusque dans notre commune ! Une seule option (la 4<sup>ème</sup>) prévoit le rassemblement des bandes de circulation sur la partie nord tout en préservant 2 bandes dans chaque sens », explique Gregory Matgen, l'échevin de la mobilité.

Dans un courrier d'octobre dernier, la ministre flamande de la mobilité et des travaux publics semblait, notamment, appuyer la nécessité de garder deux bandes de circulation dans chaque sens. « C'est pourquoi, nous nous étonnons qu'une seule option prévoit le maintien du nombre de bandes de circulation actuel ! », précise utilement l'échevin.



Dans l'avis qu'il a rendu en janvier, le Collège a précisé son choix, insistant pour que les autorités flamandes préservent le nombre de bandes actuel. Il privilégie ainsi la 4<sup>ème</sup> option, celle avec les 2 bandes. « A hauteur du carrefour des Quatre Bras, nous suggérons à la région flamande de rassembler tous les axes de circulation sur la partie nord tout en gardant les deux bandes de circulation automobile dans chaque sens et en maintenant des pistes cyclables élargies tant au nord qu'au sud du carrefour. Nous demandons en revanche que la piste cyclable sud soit rénovée et élargie pour offrir aux cyclistes un aménagement optimal, comme l'a d'ailleurs fait la Région flamande en direction de Tervueren », conclut Gregory Matgen.

## La Région bruxelloise envoie le second bassin d'orage woluwéen aux oubliettes !



Malgré son bassin d'orage de quelque 40.000 m<sup>3</sup> situé à Roodebeek, la commune est sujette à des inondations récurrentes, à l'instar de ses voisines situées dans la vallée de la Woluwe. « En juin 2016 », souligne le bourgmestre Olivier Maingain, « je pointais déjà le fait que le bassin d'orage, quoiqu'offrant une très belle capacité d'absorption, n'avait pas permis de faire face aux grandes pluies diluviennes qui s'étaient alors abattues sur Bruxelles. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, nous demandons à la Région bruxelloise l'ins-

tallation d'un bassin d'orage complémentaire à Woluwe-Saint-Lambert. »

Différentes études ont ainsi été commandées, soit par la commune, soit par la Région. Plusieurs projets ont été proposés pour faire réaliser un bassin d'orage de près de 70.000 m<sup>3</sup>. Mais, depuis l'installation du nouveau ministre de l'environnement suite aux élections de mai 2019, plus de nouvelle ! Jusqu'à ce que la commune lui écrive pour savoir où en était le projet... Dans son courrier, le ministre répond qu'une nouvelle étude va être lancée en 2022 afin de préciser la capacité du

bassin d'orage en fonction, notamment, de l'évolution climatique. « Mais ce n'est pas tout ! », s'insurge Gregory Matgen, échevin de l'environnement. « On comprend à la lecture de ce courrier que notre bassin d'orage ne fait plus partie des priorités budgétaires de la SBGE (Société bruxelloise de gestion de l'eau) pour cette législature. Cette dernière prévoit, en effet, d'entamer les investissements effectifs en 2025 et l'achèvement de notre bassin en 2030 ! Incompréhensible lorsque l'on voit la catastrophe qu'ont engendrée les inondations de juillet dernier en Wallonie ! »

## « Wolu Cyber Cité », un espace public numérique multifonction à Wolubilis

Situé à côté de Wolubilis (11, rue Lola Bobesco), l'espace public numérique (EPN) communal "Wolu Cyber Cité" a pour vocation de résorber la fracture numérique. Aujourd'hui, la société se numérise de plus en plus. Il est donc indispensable de savoir jongler avec internet et les services en ligne.

**Que trouverez-vous à l'EPN ?** Quinze ordinateurs connectés à internet et équipés de logiciels bureautiques mis gratuitement à votre disposition, de nombreuses formations (*lire encadré*), activités et autres permanences pour répondre aux besoins et attentes du public. Les après-midis, l'EPN est en accès libre, de 13h à 18h30, tous les jours de la semaine hormis le dimanche.



© Olivier Vanhoeydonck

**Pour qui ?** Si tout le monde y est le bienvenu, le cyberspace woluéen a pour mission principale d'aider les demandeurs d'emploi et les allocataires sociaux, ainsi que les personnes âgées à s'inscrire dans le monde du numérique.

### Tout savoir sur les formations du « Wolu Cyber Cité »

- Elles sont collectives et proposées en matinée sous la forme de cycles de 3 à 6 séances de 3 heures chacune (*lire le programme ci-contre*).
- Elles sont soit généralistes (utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone), soit plus spécifiques (maîtrise de logiciels bureautiques, gestion des photographies numériques).
- Ces formations sont proposées à des prix défiant toute concurrence avec tarifs préférentiels pour les habitants de Woluwe-Saint-Lambert et réductions supplémentaires pour les allocataires sociaux et les demandeurs d'emploi.

### Programme des formations (jusque fin juin 2022)

#### Cycle de 6 matinées d'initiation et de perfectionnement

- **Initiation à l'utilisation d'internet (niveau débutant)** : lundis 7, 14, 21 et 28 mars + 25 avril et 2 mai 2022
- **Initiation à l'utilisation d'un ordinateur équipé de Windows (niveau intermédiaire)** : mardis 8, 15, 22 et 29 mars + 26 avril et 3 mai 2022
- **Initiation à l'utilisation d'un iPad ou iPhone (niveau intermédiaire)** : vendredis 11, 18 et 25 mars + 1, 22 et 29 avril 2022
- **Initiation à Microsoft Word (niveau débutant)** : vendredis 6, 13, 20 et 27 mai + 3 et 10 juin 2022
- **Initiation à la retouche des photos numériques (« DarkTable ») (niveau débutant)** : lundis 16, 23 et 30 mai + 13, 20 et 27 juin 2022

#### Cycle de 3 matinées d'initiation

- **Initiation à l'utilisation d'un smartphone Android (niveau débutant)** : jeudis 10, 24 et 31 mars 2022



## Conditions ?

### Horaires et lieu :

de 9h à midi dans les locaux de l'EPN de Wolubilis (11, rue Lola Bobesco)

### Prix :

- Cycle de 6 matinées : 65 € pour les habitants de Woluwe-Saint-Lambert - 90 € pour les habitants des autres communes
- Cycle de 3 matinées : 35 € pour les habitants de Woluwe-Saint-Lambert - 45 € pour les habitants des autres communes.

Ces montants sont réduits de moitié pour les demandeurs d'emploi et les allocataires du CPAS. Une remise de 20% est accordée aux titulaires de la carte J1200.

### ► Infos et inscriptions :

Du lundi au samedi, de 13h à 18h30, auprès des services de l'échevin Éric Bott - 02 761 60 18  
cybercite@woluwe1200.be

D'autres formations sont également proposées (Powerpoint, réseaux sociaux, création d'un site internet, etc.) et une aide ou des conseils peuvent vous être apportés.



Le ministre Bernard Clerfayt et l'échevin Eric Bott lors de la remise officielle du label « EPN reconnu par la Région bruxelloise » au cyberspace de Wolubilis (25 octobre 2019)

## « WOLU CYBER CITÉ », C'EST AUSSI...

### ... un service polyvalent qui s'adapte à vos besoins

Outre les formations, les animateurs multimédia du « Wolu Cyber Cité » vous proposent d'autres services, tels qu'une aide à l'authentification numérique, à l'obtention de la carte de riverain, à la déclaration d'alarmes, à l'inscription à un rendez-vous vaccinal en ligne, au remplissage de votre déclaration d'impôt (« Tax On Web », en collaboration avec le SPF Finances), de même qu'à l'impression ou la numérisation de documents.

Tous ces services sont gratuits excepté l'impression de documents et les formations.

### ... un service actif pendant la crise sanitaire

En novembre 2020, suite au confinement, l'EPN de Wolubilis et l'association Wolu-Services ont réalisé une collecte de PC portables usagés pour venir en aide aux familles en situation de fracture numérique. Sur les 71 appareils récoltés, 29 étaient encore utilisables et ont été entièrement reconditionnés. Une vingtaine de PC ont ainsi été distribués gratuitement aux demandeurs répondant aux critères d'octroi. Par ailleurs, depuis le début de la campagne de vaccination, le « Wolu Cyber Cité » vient en aide à celles et ceux qui éprouvent des difficultés à prendre rendez-vous ou qui ne disposent pas du matériel informatique nécessaire.

### ... un équipement bientôt remis à neuf

Répondant à des critères précis en termes de qualité et d'accessibilité, le cyberspace a été labellisé en 2019 « Espace Public Numérique reconnu par la Région bruxelloise ». Cette reconnaissance permettra à l'EPN communal d'obtenir, dans les tout prochains mois, le renouvellement complet de son matériel informatique, grâce au précieux soutien du Centre informatique pour la Région bruxelloise (CIRB), placé sous la tutelle du ministre Bernard Clerfayt. De quoi optimiser la qualité de tous les services rendus. |

### ► Infos

Services de l'échevin Éric Bott - 02 761 60 18  
(du lundi au vendredi, de 13h à 18h30)  
cybercite@woluwe1200.be

[www.wolu-cyber.be](http://www.wolu-cyber.be)



Charles a trouvé son

**le clic!**

professionnel

## De nombreux talents

Que vous cherchiez des vendeurs, des commis de cuisine, des chauffeurs permis B, des magasiniers ou des serveurs, Actiris est là pour vous aider à trouver le clic professionnel aujourd'hui.

## Et sûrement un pour vous

Postez vos offres d'emploi sur notre site, des talents vous y attendent ! Trouvez le bon profil au bon moment, avec la bonne prime ou la bonne formation.

**Découvrez les profils disponibles sur [actiris.brussels/leclik](https://actiris.brussels/leclik) et contactez-nous.**



# Cycliste et piéton, respect et cohabitation !

Une météo plus favorable, la multiplication des aménagements dédiés au vélo, la hausse du prix du carburant et le plaisir d'enfourcher sa petite reine... Voilà qui multiplie le nombre des deux-roues sur les routes. Bon pour la santé et le porte-monnaie, le vélo tient le haut du pavé. Mais à une condition : le respect. Respect du code de la route et respect des piétons, car entre trottoirs (partagés ou non), zones partagées et pistes cyclables, confusions et conflits peuvent être légion.

**Q**uand piétons et cyclistes partagent le même espace, suivant les circonstances, il arrive que la cohabitation soit... compliquée. Alors, que dit le code de la route ?

Quand un usager est clairement prioritaire, les tensions sont rares. C'est le cas du trottoir : le piéton y est prioritaire. Néanmoins, le code de la route précise que « les cyclistes âgés de moins de 10 ans peuvent emprunter en toutes circonstances les trottoirs et les accotements en saillie ».

Au contraire, sur une piste cyclable (**panneau D7**), le cycliste détient la priorité. Le piéton y sera autorisé en l'absence de trottoir ou si celui-ci est impraticable.

Sur un trottoir partagé (**panneau D9**), le cycliste et le piéton utilisent chacun leur partie respective. Si le flux de l'un des deux usagers devient important, il convient de s'adapter à l'usager le plus vulnérable, en l'occurrence le piéton.

Il existe aussi des zones partagées, reconnaissables aux panneaux **D10**, **F12a**, **F99a** ou **F103**. Les cyclistes y sont autorisés à condition de ne pas mettre les piétons en danger. Pour éviter les conflits sur les voiries partagées avec les piétons, le

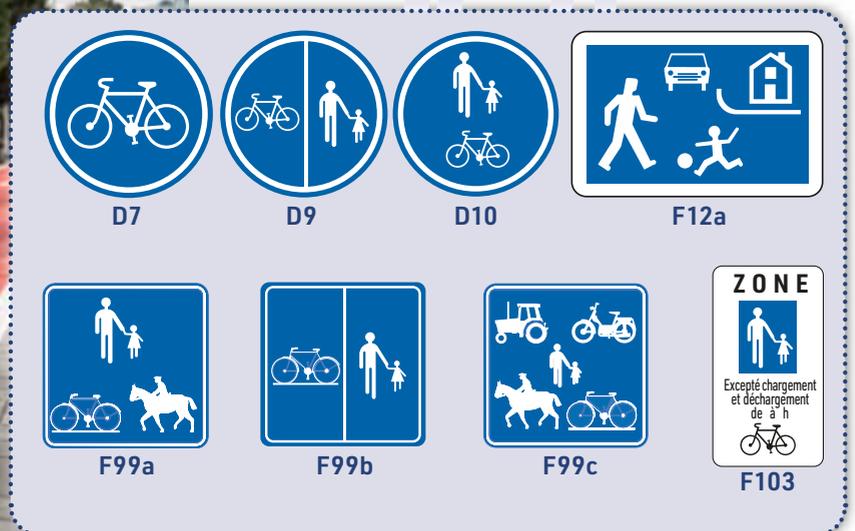
cycliste devra adapter sa vitesse et éviter l'effet de surprise en avertissant les piétons (parfois de dos) de sa présence. Et, surtout, il dépassera sans frôler les marcheurs. Il est aussi conseillé de maintenir une trajectoire rectiligne, ce qui permet à chacun d'anticiper la trajectoire de l'autre. Le cycliste courtois ne coupera jamais la route d'un piéton, notamment sur un passage réservé à ce dernier. Il passera derrière la personne qui traverse.

Enfin, si un cycliste veut traverser une rue grâce au passage pour piétons, il devra mettre pied à terre. Et *de facto*, il devient un piéton avec les règles inhérentes à cet usager.

Certains piétons sont des enfants, des seniors, des personnes malentendantes ou encore malvoyantes. Eux non plus, ne doivent être ni bousculés ni stressés dans leurs déplacements.

Que ce soit à vélo, à pied ou autrement, pour être respecté, soyons respectables. Le non-respect des règles du code de la route, c'est non seulement se mettre en danger soi-même, mais aussi les autres. Et avec un sourire, se déplacer en ville pourra rester un plaisir. |

➤ Plus d'infos à portée de clic sur [www.gracq.be](http://www.gracq.be)



## Arnaques téléphoniques et vols par ruse : quelques conseils de prudence pour vous en prémunir

Très récemment, une habitante de Woluwe-Saint-Lambert nous livrait son témoignage, interpellant à plus d'un titre ! Elle a fait l'objet de deux tentatives d'escroquerie par téléphone. Heureusement, elle n'est pas tombée dans le piège de ces gens peu scrupuleux. Voici un petit rappel des règles de prudence et des bons réflexes à acquérir.

### Au domicile

- N'y conservez pas d'objets de valeur ou d'importantes sommes d'argent.
- N'ouvrez jamais à des inconnus : assurez-vous de la légitimité de la visite. Faites attention aux « faux » policiers, contrôleurs du gaz, etc.
- Verrouillez toujours la porte d'entrée.
- N'indiquez ni votre nom ni votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne conversez jamais avec des inconnus sur votre mode de vie (dates de vos vacances, de votre hospitalisation, montant de votre pension ou de vos économies, etc.).
- Évitez d'inscrire « Veuve/ Veuf » sur votre sonnette, votre boîte-aux-lettres.



### Sur la voie publique

- Redoublez de vigilance lorsqu'un inconnu vous aborde dans les lieux publics, les grands magasins, à la banque, etc.
- Ne vous laissez pas reconduire chez vous par un inconnu.
- Ne vous laissez jamais accompagner à un distributeur d'argent par un inconnu.
- Attention aux inconnus qui prétendent connaître votre fils ou votre fille.
- Soyez attentifs lors de vos retraits d'argent ou vos paiements par carte bancaire : assurez-vous que personne ne se trouve à proximité.
- Ne quittez pas l'appareil des yeux jusqu'à ce que vous ayez récupéré votre carte.
- Si votre carte est coincée dans un distributeur automatique, n'acceptez pas l'aide d'un inconnu.
- En cas de doute, appelez *Card Stop* au 078 170 170.



### Sur internet

- Attention aux courriels qui vous demandent de communiquer vos données personnelles (mot de passe, numéro de votre carte de crédit, etc.).
- Ne cliquez jamais sur un lien provenant d'un expéditeur inconnu.
- Attention aux courriels qui vous demandent de l'aide ou de l'argent : vérifiez toujours de vive voix avec votre interlocuteur.
- Attention aux courriels qui vous annoncent que vous êtes gagnants d'une loterie.
- Attention aux offres trop alléchantes et aux prix trop bas.
- Attention à l'utilisation de la caméra : ne faites rien que vous ne feriez pas dans un lieu public.
- Attention aux fausses romances.



### Au téléphone

- N'acceptez pas d'offre par téléphone. Demandez éventuellement où vous pouvez trouver davantage d'informations avant de prendre une décision.
- Si vous avez des doutes sur l'authenticité de l'offre ou sur l'honnêteté de l'entreprise qui vous contacte, consultez la liste des télévendeurs suspects et des bureaux de recouvrement sur le site du service public fédéral (SPF) Economie (<https://economie.fgov.be>).
- Faites valoir votre droit de rétractation pour annuler une vente. Dans la plupart des cas, vous disposez d'un délai de réflexion de 14 jours à compter de la date de réception du produit. Il s'agit du droit de rétractation. L'entreprise est tenue de vous en informer. Si elle n'aborde pas le sujet avant la date de livraison, le délai de rétractation est prolongé de 12 mois (soit 12 mois et 14 jours au total).
- Signalez l'appel frauduleux au SPF Economie ou au Centre Européen des Consommateurs lorsque l'entreprise qui vous appelle se trouve dans un autre pays de l'Union européenne.
- Si vous êtes victime d'une arnaque et que le bureau de recouvrement exige un paiement, vous pouvez le contester par courrier recommandé (voir lettre-type sur le site du SPF Economie). Un bureau de recouvrement peut uniquement vous demander de payer, mais il ne peut vous y contraindre. Ne vous laissez donc pas intimider.
- Si votre compte a été débité sans votre consentement, alertez immédiatement votre banque et contestez la domiciliation. Pour la contestation d'un paiement avec votre carte de crédit, rendez-vous sur [www.macarte.be](http://www.macarte.be).

#### Infos :

- Zone de police Montgomery (cellule de la prévention) - 02 788 95 35  
[ZPZ.Montgomery.Prevent@police.belgium.eu](mailto:ZPZ.Montgomery.Prevent@police.belgium.eu)
- Site du SPF Economie - <https://economie.fgov.be>  
(Accueil > Thèmes > Protection des consommateurs > Arnaques à la consommation > Formes d'arnaques > Téléphoniques > Quelques bons réflexes)
- Service communal de la prévention - 02 761 29 77  
[prev@woluwe1200.be](mailto:prev@woluwe1200.be)



## Prévention

### Une brochure pour soutenir et mieux informer les victimes

A l'initiative du bourgmestre, Olivier Maingain, le service communal de la prévention vient de réaliser une petite brochure d'information à l'attention des habitants de la commune, victimes d'actes délictueux. Son objectif : les soutenir et mieux les informer.

Lorsque les personnes se rendent dans un poste de police pour déposer plainte, elles en ressortent bien souvent avec une grande quantité d'informations, données oralement. Entre oubli des démarches à entreprendre et délai d'attente important pour le lancement de la procédure, certaines victimes renoncent à user des leviers d'actions à leur disposition pour faire valoir leurs droits. Or, si la justice a besoin de temps pour mener les enquêtes, elle demeure essentielle à notre Etat de droit et à la protection de nos droits.

Cette brochure permet de mieux comprendre le monde judiciaire et le fonctionnement d'une procédure pénale. Vous y trouverez, notamment, les différents points de contact selon le type d'aide souhaité (soutien moral, écoute, aide psychologique, informations ou aides juridiques, etc.), les différentes étapes que suit un dossier, les bons réflexes à adopter durant la procédure, etc. |

- Vous trouverez la brochure à différents endroits stratégiques de la commune : la maison de police (15, rue F. Debelder), la section canine à Andromède, l'antenne de police à proximité de l'UCL, la maison communale, le guichet social, ainsi qu'à l'accueil des différents partenaires sociaux de la commune. Elle est également disponible sur le site internet de la commune [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) (onglet : Renseignements pratiques).





Meiser  
Stockel  
Montgomery  
**ONLINE**

## YOGA DE L'ENERGIE

Selon la salle, max. 6, 8 ou 10 yoginis :

### COURS ET ATELIERS

- Yoga pour Seniors
- Yoga de la Femme
- Yoga Prénatal et Postnatal
- Yoga de l'Energie et Couleurs
- Yoga de l'Energie et Danse Cosmique

Inscriptions 2022/23 à partir du 15/05/2022

### YOGA SHOP

- Tapis de yoga et sacs de transport
- Ballons de gymnastique
- Coussins de méditation
- Chèques cadeau

Articles de très haute gamme, écologiques et solidaires

[www.yoga-leheronbleu.com](http://www.yoga-leheronbleu.com)



Ida Anceschi

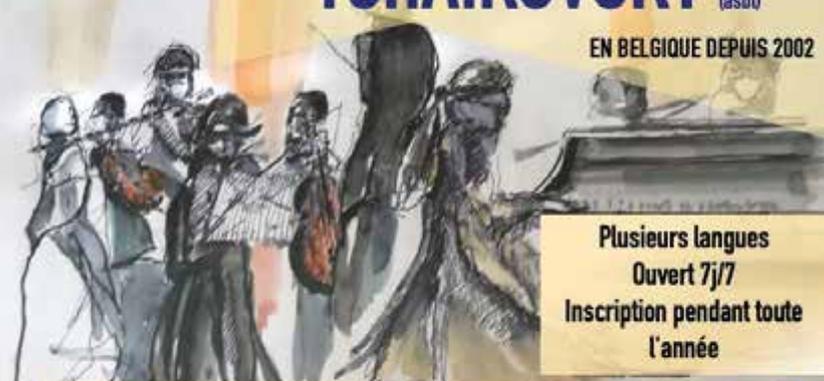
Enseignante Diplômée, membre de l'A.B.E.P.Y.

0499 98 89 44 [info@yoga-leheronbleu.com](mailto:info@yoga-leheronbleu.com)



# Ecole de musique TCHAIKOVSKY (asbl)

EN BELGIQUE DEPUIS 2002



Plusieurs langues  
Ouvert 7j/7  
Inscription pendant toute  
l'année

## Cours individuels ou semi-collectifs

pour les enfants à pd 4 ans et adultes :

### Piano, Violon, Guitare, Chant, Flûte etc ...

<b>Cours collectifs :</b> Eveil musical & Théâtre (2,5-6 ans) Musique de chambre (10-20 ans) Musical (10-20 ans)	<b>Stages de musique:</b> pendant les vacances scolaires (2,5-6 ans)
<b>Stages musicaux internationaux</b> pour les jeunes musiciens (10-20 ans)	<b>Rencontres musicales:</b> avec piano, flûte, violon, guitare (2,5-6 ans)

[www.e-m-t.be](http://www.e-m-t.be) | [info@e-m-t.be](mailto:info@e-m-t.be) | 0489 220 520  
Avenue G. Henri 257, 1200W-St-Lambert

## **Vous venez de faire construire ou d'acquérir un logement à Woluwe-Saint-Lambert ?**

### **La commune peut vous donner un coup de pouce !**

Le Collège de Woluwe-Saint-Lambert a toujours eu à cœur de faciliter l'accès à des logements de qualité pour les familles aux revenus moyens ou faibles.

Il a développé, à cet effet, plusieurs mesures concrètes, dont une réduction substantielle des additionnels communaux au précompte immobilier pour les familles qui, sous certaines conditions de revenus, deviennent propriétaires d'un logement à Woluwe-Saint-Lambert et s'y domicilient.

Il en a revu le plafond des revenus maximum afin d'en faire profiter davantage de ménages encore. En 2021, ce ne sont pas moins de 108 demandes qui ont été acceptées pour un montant total de 45.759,42 €.

Attention, le dossier de demande de remboursement doit être complet et parvenir (par lettre recommandée) à l'administration communale dans un délai de 6 mois à compter de la date d'envoi du premier avertissement-extrait de rôle concernant le précompte immobilier. **|**

Le règlement est consultable en ligne sur [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) (onglet réglementations communales). Vous pourrez également télécharger le formulaire de demande.

► **Infos** : service de la politique du logement  
[logement.huisvesting@woluwe1200.be](mailto:logement.huisvesting@woluwe1200.be)  
02 761 28 02



### **Des questions en matière de logement ? Une seule adresse : le « Guichet logement » !**

Dans le but d'améliorer l'accès aux informations concernant le logement et de les centraliser, la commune a mis en place un « Guichet logement » qui s'adresse à tous les Woluwéens.

Il s'agit d'un point de contact qui dispose de toutes les informations essentielles liées au logement, tant au niveau communal que régional. Vous pourrez y poser un large éventail de questions. Par exemple : que faire si votre logement pose des problèmes de salubrité ? Quelles sont les conditions pour bénéficier de la prime relative au remboursement partiel des centimes additionnels communaux au précompte immobilier ? Quelle est la différence entre un logement social, moyen ou à loyer modéré ? Comment s'y inscrire ? Comment bénéficier de l'allocation de relogement destinée aux locataires qui doivent changer de logement car il n'est plus adapté à la taille de leur ménage ou à leur handicap ?

Depuis le début de la crise de la Covid-19, le « Guichet logement » est uniquement accessible sur rendez-vous. Si les conditions sanitaires le permettent, les permanences hebdomadaires sans rendez-vous reprendront dès le mois d'avril et ce, tous les mardis de 9h00 à 12h30, au « Guichet social » situé 258, chaussée de Roodebeek. **|**

► **Plus d'infos** auprès de Joseph Meaux, collaborateur de l'échevin de la politique du logement, Jean-François Thayer – 02 761 27 71 – [j.meaux@woluwe1200.be](mailto:j.meaux@woluwe1200.be)

## De juin à septembre 2022, testez gratuitement 5 types de vélos à assistance électrique

Pour cette édition 2022, la commune, en partenariat avec les Ateliers de la rue Voot et avec le concours de Bruxelles Mobilité, mettra à disposition de ses habitants 5 types de vélos à assistance électrique, quasi tous flambant neufs... Il y en aura vraiment pour tous les goûts !

« La flotte de nos vélos électriques s'est élargie par rapport aux années précédentes pour mieux répondre encore aux demandes des Woluwéens de tester des vélos plus modernes. La commune a ainsi acquis de nouveaux types de vélos tels que des vélos rallongés (« longtail ») pour les familles, un vélo cargo pour le transport de matériel et un vélo compact pour répondre à la demande des personnes moins agiles. Il y a également un vélo pliable et des vélos plus classiques, soit 7 vélos en tout ! Avec mes collègues du Collège, nous souhaitons encourager les habitants, quel que soit leur âge, à recourir à ce mode de déplacement alternatif à la voiture pour des trajets de courtes et moyennes distances. Le vélo électrique a cet avantage de 'gommer' le relief, qui demeure l'un des principaux freins à l'utilisation du vélo », précise l'échevin de la mobilité, Gregory Matgen.

### Une période de test doublée

La période de test a, par ailleurs, été allongée : la commune souhaite laisser l'opportunité aux habitants de tester le vélo pendant deux semaines consécutives (au lieu d'une semaine précédemment). « Cette mise à disposition plus longue s'accompagne, comme l'année dernière, d'un atelier animé par les Ateliers de la rue Voot, permettant de découvrir le fonctionnement d'un vélo électrique, les différents types d'assistance, leurs avantages et leurs inconvénients. Une manière d'apprendre à optimiser l'autonomie d'un vélo électrique et à faire le bon choix, notamment sur le plan financier, si l'on décide d'en acquérir un », poursuit l'échevin.

**Voici les dates auxquelles vous pourrez tester ces vélos : du 1<sup>er</sup> au 14 juin ; du 15 au 28 juin ; du 29 juin au 12 juillet ; du 17 au 30 août ; du 31 août au 13 septembre ; du 14 au 27 septembre**

### Envie de tester l'un de ces vélos ?

Rien de plus simple ! Il suffit de vous inscrire en ligne sur [www.voot.be](http://www.voot.be) ou sur place, au 91 rue Voot.

Vous serez également invités à remplir un questionnaire (disponible en ligne ou lors des ateliers) permettant de définir votre profil et de participer à une enquête de satisfaction à l'issue de la mise à disposition.

Le prêt des vélos sera accompagné du prêt d'un casque et d'une sacoche. Une caution de 200 € par vélo vous sera demandée. Elle vous sera intégralement remboursée à l'issue du prêt. |

### Infos

- Services de l'échevin de la mobilité, Gregory Matgen : 02 761 27 93 – [g.matgen@woluwe1200.be](mailto:g.matgen@woluwe1200.be)
- Ateliers de la rue Voot : 02 762 48 93 – [www.voot.be/ateliers/ateliers-velo](http://www.voot.be/ateliers/ateliers-velo)

### Avis aux familles : et si vous testiez gratuitement un vélo-cargo ?

Dans la foulée de son opération annuelle de prêt de vélos à assistance électrique, la commune de Woluwe-Saint-Lambert s'est inscrite dans le projet « Cairgo Bike 2022 », mené en collaboration avec l'asbl Pro-Vélo, et qui s'adresse en priorité aux familles woluwéennes.

L'objectif de ce projet, entièrement financé par le programme européen « Actions Innovatrices Urbaines » (« Urban Innovative »), est de permettre à des familles bruxelloises de tester des vélos-cargo (« longtail ») afin de leur faire découvrir des solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air en ville. A Woluwe-Saint-Lambert, ce sont **2 périodes de test** qui seront organisées. Au total, **16 familles** (2 x 8 familles) pourront tester gratuitement ces vélos totalement équipés pendant 15 jours pour se déplacer avec leurs enfants, faire leurs courses, etc. **L'appel à candidatures sera lancé en août prochain jusqu'au 08 septembre 2022.**

Une formation pratique et théorique sera, par ailleurs, dispensée par les éducateurs de l'asbl Pro-Vélo aux familles participantes. Un guide d'utilisation pratique du vélo, un bon cadenas, de même qu'un casque leur seront également fournis.



### A vos agendas

- 1<sup>ère</sup> période de test : du jeudi 29 septembre (formation de 17h à 20h) au jeudi 13 octobre, à 18h00
- 2<sup>ème</sup> période de test : du jeudi 06 octobre (formation de 17h à 20h) au jeudi 20 octobre, à 18h

➤ Plus d'infos dans nos prochaines éditions...

# Mise en œuvre totale du premier itinéraire cyclable communal (ICC2) à Woluwe-Saint-Lambert

La Région bruxelloise est dotée d'un vaste réseau d'itinéraires cyclables. Il s'agit de cheminements recommandés pour les déplacements à vélo de moyenne et longue distance, qui traversent plusieurs communes (itinéraires cyclables régionaux ou ICR) ou une seule (itinéraires cyclables communaux ou ICC). Ces itinéraires empruntent généralement des voiries locales où la circulation automobile est moins dense et moins rapide que sur les grands axes, souvent pénibles et moins sécurisants pour les cyclistes.

La commune de Woluwe-Saint-Lambert dispose de plusieurs ICC sur son territoire. Après la réalisation des marquages au sol en 2020, l'ICC2, qui va de l'avenue Slegers à Konkel, devient aujourd'hui le premier itinéraire woluwéen à être parfaitement identifiable grâce au placement de panneaux de signalisation (avec le soutien de Bruxelles-Mobilité). Ces derniers permettent aux cyclistes de visualiser les points d'intérêt et les destinations, et la distance restant à parcourir pour les rejoindre. L'objectif de ces ICC est de rendre la pratique du vélo agréable pour les cyclistes habitant et/ou traversant la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Les prochains itinéraires cyclables qui seront terminés et balisés sont les ICC5 (avenue des Cerisiers) et 3b (rue Vervloesem et chemin des Deux Maisons). Le marquage au sol y est déjà réalisé ; il reste à installer les panneaux. |



## Handicap

# L'accessibilité au cœur de nos préoccupations

Dans un contexte où la mobilité est un enjeu de plus en plus crucial, la commune de Woluwe-Saint-Lambert veille particulièrement à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) dans l'espace public. L'objectif est de leur permettre de circuler en toute sécurité sur le territoire de la commune.

### Plus de 30% de PMR dans le pays

Une personne à mobilité réduite est une personne qui éprouve des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente, et qui est soumise à des obstacles qu'elle ne peut surmonter seule ou très difficilement. Ce sont, par exemple, les utilisateurs de chaises roulantes, les personnes déficientes visuelles, auditives, intellectuelles, celles s'appuyant sur une canne, les personnes âgées, les parents avec un landau, etc.

Notre pays compte actuellement plus de 30% de PMR. Pour cette partie importante de la population, un trottoir en mauvais état, des marches d'escalier, une traversée piétonne non conforme, un poteau mal placé ne constituent qu'un échantillon des obstacles qu'elle peut rencontrer sur son parcours.

### Bientôt 7 boucles PMR à Woluwe-Saint-Lambert

Consciente de cette situation, la commune a entrepris plusieurs actions pour faciliter les déplacements des PMR. Ainsi, depuis 2014, à l'initiative d'Isabelle Molenberg, échevine de l'égalité des chances et des personnes en situation de handicap, des boucles PMR sont aménagées sur le territoire de la commune. « Pour chaque boucle », explique l'échevine, « nous dressons, en collaboration avec le bureau d'étude Plain-Pied et en concertation avec des personnes à mobilité réduite, un inventaire des principaux obstacles rencontrés. Les équipes du service communal de la gestion de l'espace public réalisent ensuite les travaux d'aménagement nécessaires, ce qui se traduit par une signalétique adéquate, un meilleur balisage et une voirie plus sécurisante. »

Aujourd'hui, cinq parcours ont déjà été aménagés. La sixième boucle PMR est en cours de réalisation, tandis que l'étude de la septième a déjà été réalisée. Des dalles avec un logogramme sont installées progressivement tout le long des itinéraires pour une meilleure visibilité.

### Des activités de loisirs et des facilités de transport

L'accessibilité, c'est également permettre aux personnes isolées et en perte d'autonomie d'accéder à des loisirs, à des activités récréatives et culturelles. « C'est dans cette optique », complète l'échevine Isabelle Molenberg, « que depuis de nombreuses années, nous accueillons les personnes en situation de handicap à la salle Evasion. Nous leur offrons un programme varié d'activités et d'échanges. Nous convions également une



animatrice qui peut leur prodiguer des conseils en matière de nouvelles technologies, d'utilisation de leur téléphone portable, tablette ou PC, etc. »

Et pour permettre aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite de se rendre à ces activités, la commune a prévu un service de navettes. « Sous certaines conditions, ces véhicules adaptés peuvent également conduire les personnes concernées à un rendez-vous médical, paramédical ou au centre commercial situé sur le territoire de la commune, et compenser ainsi quelque peu leur perte d'autonomie », précise encore l'échevine. |

➤ **Vous souhaitez plus d'infos, découvrir la programmation d'Evasion et/ou vous inscrire au groupe PMR ? Contactez le service communal pour les personnes en situation de handicap au 02 761 29 09 ou par courriel à [handicape@woluwe1200.be](mailto:handicape@woluwe1200.be)**



## Seniors

**Vous êtes senior et vous avez envie de voyager ?**

**Wolu 10.000 peut répondre à vos attentes**

A l'initiative d'Isabelle Molenberg, échevine des seniors, plusieurs voyages sont organisés chaque année dans le cadre de l'asbl Wolu 10.000. « Cette asbl permet à nos seniors de voyager l'esprit libre sans souci d'ordre pratique. Les programmes des séjours proposés sont spécialement conçus pour eux et un responsable expérimenté les accompagne sur place », précise l'échevine Isabelle Molenberg.

**A ce jour, il reste quelques places pour les deux séjours suivants :**

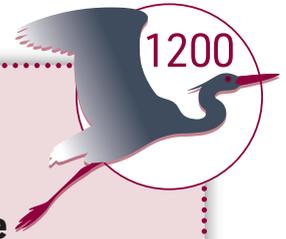
**Madère (du 30 mai au 6 juin 2022) :** connue surtout comme l'île aux fleurs, Madère a de nombreux surnoms qui se réfèrent à sa flore resplendissante. Elle est composée de plantations de bananes, d'agrumes, de vignes, de cascades et de falaises abruptes qui se jettent dans la mer.



**Croisière dans les Iles grecques (du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022) :** offrez-vous 7 nuits de liberté en mer Égée et partez à la découverte de la vie en Méditerranée. Savourez les moments d'émerveillement qu'offrent les rues mythiques d'Ephèse, le cœur de Mykonos ou de Santorin. Prix : à partir de 2.697 EUR/personne en « all-inclusive » (hormis l'assurance annulation). |



➤ **Infos et inscription :** [wolu10000@woluwe1200.be](mailto:wolu10000@woluwe1200.be)  
02 761 28 35 – 123, Tomberg



**Solidarité : ne jetez plus vos bouchons en plastique ! La commune les récolte pour l'asbl GEH...**



Depuis décembre 2013, à l'initiative de Gregory Matgen, l'échevin de l'environnement et du développement durable, quelques points de collecte de bouchons et de couvercles

en plastique ont été mis en place dans la commune au profit de l'asbl GEH (Groupe d'entraide pour hémiplégiques), active dans l'organisation d'activités socio-culturelles à destination de ses membres à mobilité réduite.

Présent sur le terrain depuis 1996, le Groupe d'entraide pour hémiplégiques fournit écoute, assistance, soutien psychologique et émotionnel, conseils et informations aux personnes atteintes d'hémiplégie et à leurs proches. Le GEH aide, par ailleurs, à la réinsertion dans le milieu familial et la vie sociale, tout en promouvant le droit à la différence et au confort, de même que l'indépendance de ces personnes porteuses de handicap.

Pour mener à bien ses missions, le GEH a besoin de moyens financiers. « Pour ce faire », explique Gregory Matgen, « le GEH récolte les bouchons et couvercles en plastique, notamment à Woluwe-Saint-Lambert, grâce au partenariat initié il y a près de 10 ans avec la commune. Ils sont ensuite transformés en Belgique, près de la frontière française, par une entreprise qui pratique le recyclage depuis près de 40 ans et qui a reçu la certification européenne du recyclage (EuCerPlast). » En 2021, la commune a récolté quelque 496 kg de bouchons. En 2022, avec vous, nous ferons mieux encore ! Venez déposer dès aujourd'hui vos bouchons et couvercles en plastique au RDC du 123, Tomberg. D'ores et déjà merci à toutes celles et tous ceux qui participent à cette opération d'écologie citoyenne et de solidarité !

Pour savoir quels sont les types de bouchons autorisés, rendez-vous sur [www.geh-asbl.be/bouchons-types](http://www.geh-asbl.be/bouchons-types)

➤ **Plus d'infos** sur l'asbl sur [www.geh-asbl.be](http://www.geh-asbl.be) ou au 010 81 68 46





**Pour le ménage, Aaxe Titres-Services met à votre disposition une aide-ménagère pour 4, 6, 10 ... heures/semaine.**

**À vous de choisir !**

- Vivre dans un intérieur toujours propre et accueillant.
- Disposer de son linge repassé et facile à ranger.
- La sérénité de toujours pouvoir compter sur la même personne.
- Faible coût horaire et déduction fiscale partielle.
- Une plus grande disponibilité pour ses proches.
- Notre société a la volonté d'être reconnue comme l'une des meilleures entreprises de titres-services du pays.



Besoin d'une aide-ménagère ?  
Remplissez notre formulaire en ligne !

**www.aaxe.be** | ☎ **02 770 70 68**

Du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h30 & de 13h30 à 17h30

FUNÉRAILLES

GEORGES ( ) HENRI

ON NE DIT ADIEU QU'UNE SEULE FOIS.

**Assistance décès 24h/24 — 7j/7**  
**02 374 05 00**

**Prévoyance funéraire**  
**Organisation complète de funérailles**  
**Rapatriements et transports dans le monde entier**  
**Démarches et formalités administratives**  
**Monuments et caveaux**

Alain de Lophem vous accompagne pas à pas avec respect, discrétion et dignité dans toutes les étapes de l'organisation de funérailles. Partout en Belgique.

Contactez-nous pour un devis personnalisé sans engagement.

Boulevard Brand Whitlock 123 — 1200 Bruxelles  
**www.georghenri.be**

## « Les Triplettes dans la Ville » : Le retour des cochonnets !

Après avoir malheureusement dû reporter les éditions 2020 et 2021 des « Triplettes dans la Ville », le service communal des sports, qui organise cette activité depuis sa création en 2006, espère pouvoir réinvestir les boulodromes de Woluwe-Saint-Lambert dès le 1<sup>er</sup> mai prochain.

**A**vant son interruption forcée, ce sympathique circuit itinérant de pétanque était parvenu à fidéliser de plus en plus de participants au fil des années et de ses étapes dominicales, le tout dans une ambiance bon enfant qui a fait la réputation de ces rendez-vous.

### Infos pratiques

Lors de chaque étape, l'inscription (1,50 € / joueur) est possible par équipe (3 personnes), mais aussi individuellement, et se fait le jour-même à 10 heures. Le matériel est mis gratuitement à la disposition des joueurs qui ne disposeraient pas du leur. Plusieurs parties sont organisées et les résultats enregistrés donnent lieu à l'attribution de points. Ceux-ci sont additionnés tout au long du circuit pour l'établissement d'un classement général. Une remise de prix est prévue le 25 juin, lors de la finale qui accueillera aussi, pour l'occasion, un grand tournoi amical ouvert à tous. **I**

### LE CIRCUIT 2022 DES « TRIPLETTES »

1 <sup>er</sup> mai	<b>Stade Fallon</b> (La Campagne - 42, avenue Dumont)
8 mai à partir de 14h30	<b>Stade Fallon</b> (chemin du Struykbeken)
15 mai	<b>PC Élite</b> (place Saint-Lambert)
22 mai	<b>PC Meudon/Van Meyel</b> (avenue Georges Henri / Métairie)
29 mai	<b>Stade Fallon</b> (La Campagne - 42, avenue Dumont)
5 juin	<b>Hof-ten-Berg</b> (avenue Wolvens)
12 juin	<b>PC Élite</b> (place Saint-Lambert)
19 juin	<b>PC Meudon/Van Meyel</b> (avenue Georges Henri / Métairie)
25 juin	<b>Finale : PC Élite</b> (place Saint-Lambert)



### Un marché provençal et un bal populaire pour clôturer les « Triplettes » 2022 : ça vous dit ?

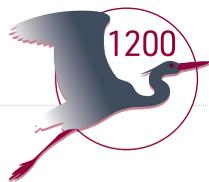


Ce sont les installations du PC Élite, situées en bordure de la place Saint-Lambert, qui accueilleront, le **samedi 25 juin**, l'étape finale du circuit de pétanque des « Triplettes dans la ville ». Grâce à une collaboration entre les échevins Michèle Nahum et Éric Bott, ce volet sportif baignera, cette année, dans une ambiance qui fleurera bon la lavande et le sud de la France !

Durant **tout le week-end**, en effet, un véritable **marché provençal** déploiera ses étals et échoppes sur la place. Une quarantaine d'artisans et producteurs y proposeront des produits du terroir méditerranéen : savons, nappes, santons, épices, huiles d'olive, macarons, croquants et navettes, nougats, berlin-gots et calissons, caviars d'aubergine, tapenades, charcuteries, vins et fromages, etc. Les amateurs pourront aussi s'attabler à la terrasse du « Cabanon » pour y déguster planches provençales, tapas ou encore fougasses.

Et le **samedi en soirée**, le **traditionnel bal populaire** de l'été prendra ses quartiers sur la place à partir de 19h. C'est au chanteur et guitariste français Gérard Jaffrès, accompagné de son groupe de musiciens et de choristes, que sera confié le soin d'animer ce chapitre musical et festif en deux parties, l'une consacrée à des mélodies traditionnelles du folklore provençal et l'autre à un concert de reprises « pop/rock » des dernières décennies.

➤ **Renseignements :**  
services de l'échevin Éric Bott – 02 761 03 44



# A vos décorations florales... Le concours « Fleurir Woluwe » 2022 est lancé !

A l'initiative du service des espaces verts et de son échevin, Philippe Jacquemyns, la commune lance son traditionnel concours annuel « Fleurir Woluwe » pour 2022 auquel vous êtes invités à participer nombreuses et nombreux.

Que vous soyez un habitant ou un commerçant de Woluwe-Saint-Lambert, vous contribuerez ainsi à l'embellissement de la commune en décorant de plantes et de fleurs vos balcons, terrasses, etc.

## Le concours prévoit cinq catégories de décorations florales :

1. pour les balcons, terrasses et extérieurs de fenêtres des maisons individuelles ;
2. une rue (concerne plusieurs maisons)
3. pour des zones de recul, jardinets de front de rue ;
4. pour des parterres de pieds d'arbres en voirie ;
5. dans les jardins (favoriser la biodiversité).

Un jury sillonnera la commune de juin à septembre 2022 afin d'établir le classement, en fonction de l'originalité apportée au choix des plantes, à leur qualité, à l'harmonie des couleurs et à des critères de durabilité. Les participants à la catégorie 5 sont invités à envoyer des photos de leur jardin à [ev-gr@woluwe1200.be](mailto:ev-gr@woluwe1200.be)

## Pour vous inscrire, rien de plus simple !

Procurez-vous votre bulletin de participation au service communal des espaces verts (9, avenue de Toutes les couleurs), téléchargez-le sur le site communal [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) ou remplissez celui reproduit ci-dessous. Il doit parvenir dûment complété au service des espaces verts **pour le 1<sup>er</sup> juin 2022 au plus tard** par voie postale ou par courriel à [ev-gr@woluwe1200.be](mailto:ev-gr@woluwe1200.be).

Les lauréats du concours se verront remettre un bon cadeau valable auprès de fleuristes de la commune. **I**

➤ **Le règlement du concours est disponible sur le site de la commune - [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be) - ou auprès des services de l'échevin Philippe Jacquemyns, chargé de la gestion de l'espace public : 02 761 29 41/46 [ev-gr@woluwe1200.be](mailto:ev-gr@woluwe1200.be)**

## BULLETIN D'INSCRIPTION ❁ CONCOURS FLEURIR WOLUWE 2022

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. .... Courriel .....

participe au concours "Fleurir Woluwe 2022", a pris connaissance du règlement et l'accepte dans son entièreté.

Date .....

**VEUILLEZ COCHER :**

Catégorie 1     Catégorie 2     Catégorie 3     Catégorie 4     Catégorie 5

**POUR LA CATÉGORIE 5, VEUILLEZ COCHER LES CRITÈRES DE DURABILITÉ :**

Nichoirs à oiseaux dans le jardin .....  OUI  NON

Nichoirs à insectes dans le jardin .....  OUI  NON

Le jardin possède une mare .....  OUI  NON

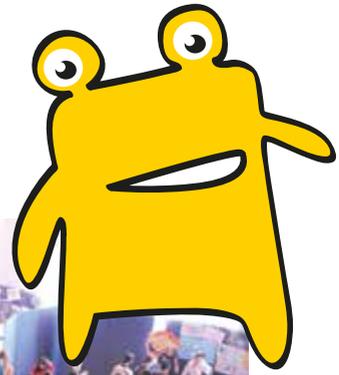
Gestion économe de l'eau (paillage, récupération de l'eau de pluie) .....  OUI  NON

Autre critère de gestion durable : .....

**Je m'engage à respecter les deux critères obligatoires repris au règlement à la catégorie 5 (jardin de plantes indigènes sans pesticides) et à envoyer des photos de mon jardin à [ev-gr@woluwe1200.be](mailto:ev-gr@woluwe1200.be)**

Signature :

## « Parcours ton orientation », un salon pour permettre à nos ados de mieux choisir leurs options pour s'épanouir dans leur scolarité



Des 21 au 24 mars dernier s'est tenu le salon « Parcours ton orientation », organisé par les antennes scolaires de Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et d'Etterbeek. Ce salon offre la possibilité aux élèves de deuxième secondaire de



s'informer sur les orientations scolaires dans le deuxième et le troisième degré, et de partir à la découverte des plus de 40 options différentes organisées, toutes filières confondues, dans l'enseignement secondaire ordinaire.



que les élèves-ambassadeurs témoignent : « En expliquant mon option aux plus jeunes, j'apprends à me préparer pour mon jury », « Je suis là aujourd'hui parce que je suis venu il y a 4 ans en tant qu'élève-visitateur et que le salon m'avait permis de trouver ma voie ». Une élève en immersion a même accompagné un élève anglophone pendant toute sa visite, comme un guide personnel. Une rencontre riche d'enseignement pour tous deux !

Partant du principe qu'un élève qui choisit ses options en connaissance de cause est un élève plus responsable, d'avantage concerné par son projet scolaire, les services de la prévention des trois communes se sont associés, une nouvelle fois, pour offrir, via le projet « Parcours ton orientation », quelques journées de réflexion aux élèves de deuxième secondaire. Le succès fut, cette fois encore, au rendez-vous !

**A**près la deuxième secondaire, à l'issue du premier degré, les élèves doivent faire des choix importants pour leur avenir : choisir leur filière, leurs options. Or, ils ne disposent pas toujours de toutes les informations pour faire ce choix, et prennent parfois des voies qui ne leur correspondent pas. Le décrochage scolaire n'est alors pas très loin...

Pour ne pas en arriver à cette extrémité et faire leur choix en toute connaissance de cause, les élèves qui se sont rendus au salon « Parcours ton orientation » 2022 ont pu échanger avec des élèves de rhéto des différentes options, du contenu des cours, du type de travaux, des prérequis et débouchés possibles après les secondaires.

Des sciences-sociales aux arts plastiques, en passant par la menuiserie, le basket et l'esthétique : toutes ces options ne devraient désormais plus avoir de secrets pour eux vu les réponses que nous ont données certains élèves : « Je pensais savoir ce que je voulais faire ; maintenant j'en suis sûre », « En vrai, il existe plein d'options que je ne connaissais pas. Je suis un peu perdu aujourd'hui, mais je sais où me renseigner... ». Tandis




Antenne  
Scolaire

## Opération Thermos : nos jeunes sportifs se sont mobilisés cette année encore !

Depuis son plus jeune âge, il aide les autres. Il aime se rendre utile. Lorsqu'il était jeune footballeur, il donnait ses vêtements à ceux qui en avaient plus besoin que lui. Aujourd'hui, Miloudi Baouider est employé au service communal du sport et de la jeunesse. Depuis 2008, avec des jeunes qu'il entraîne et avec le soutien de l'échevin Eric Bott, il participe à des actions d'entraide et de solidarité en faveur des sans-abri. Ce fut d'abord avec l'asbl Soleil d'Hiver ; aujourd'hui, c'est au sein de l'« Opération Thermos » qu'il s'investit avec « ses » jeunes footballeurs pour distribuer des repas, lors des fêtes de fin d'année, dans le métro Botanique et à la Gare Centrale.



...ICI

UNE JEUNESSE INVESTIE ET SOLIDAIRE...



« Cet hiver, nous avons tout fait de A à Z : les courses, la préparation des repas dans un atelier de Watermael-Boitsfort, ainsi que la distribution », explique Miloudi Baouider. « Au total, avec les jeunes, nous avons préparé et distribué 450 repas. Je pense que les enfants ont été touchés et émus parce que l'on ne se rend pas toujours compte de la détresse de certaines personnes qui vivent dans des conditions désastreuses, parfois à deux pas de chez nous. »

Nous avons rencontré quatre des jeunes, Oziat et Samuel (14 ans), Andréa (16 ans) et Ibrahima (18 ans), qui ont participé à l'« Opération Thermos » 2021. Les plus âgés en sont à leur 4ème « Opération » ; leurs cadets, à leur 2ème. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette expérience les a fort marqués. « On a beaucoup grandi pendant ces quelques jours. On râle beaucoup moins ; on demande aussi beaucoup moins de choses à nos parents. On réfléchit davantage ! », lance Ibrahima. « C'est choquant de voir des gens dormir par terre et ne pas avoir à manger. J'ai beaucoup parlé avec eux et je pense que cette expérience a développé une vocation en moi », précise, pour sa part, Andréa. « J'ai compris qu'il est important de bien travailler à l'école pour avoir un emploi plus tard et ne pas finir dans la rue », précise Oziat. Samuel, lui, se rend compte de la chance qu'il a de pouvoir se doucher, mettre des vêtements propres et manger tous les jours à sa faim.

Pour ces jeunes, participer à l'« Opération Thermos » est une vraie leçon de vie, une transposition des valeurs que leur a enseignées le sport qu'ils pratiquent avec passion, à savoir l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, l'inclusion, la persévérance et le respect... Le respect de l'autre, en somme, quelle que soit sa situation !



...ET  
AILLEURS

## D'Andromède à Mbazi (Rwanda) : du sport à la citoyenneté

En novembre prochain, des jeunes Woluwéens partiront avec une équipe communale au Rwanda. Ils y rencontreront leurs homologues à Mbazi, commune avec laquelle Woluwe-Saint-Lambert est jumelée depuis 1970. Ce voyage s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets lancé par Wallonie-Bruxelles International pour sensibiliser, notamment les jeunes, à la solidarité internationale et à la coopération entre les peuples.



Le point de départ de cette opération : les maquettes réalisées par les jeunes du quartier Andromède (que nous avons évoquées dans une de nos précédentes éditions) pour représenter leur lieu de vie idéal. Ils y avaient, notamment, travaillé sur les volets sport/jeunesse et prévention sociale des femmes. Ils avaient soumis un projet de rénovation de l'agorespace, retenu dans le cadre du budget participatif 2021, et souhaité la présence d'un centre de prévention pour les femmes (et leurs enfants) victimes de violences intra-familiales. Toutes et tous avaient fait preuve d'une grande maturité, d'un enthousiasme débordant malgré leur jeune âge, voulant changer le monde pour le rendre plus juste.

Et comment mieux y parvenir que d'aller à la rencontre d'autres jeunes, eux aussi convaincus par le rôle essentiel du sport dans l'émancipation individuelle et collective des jeunes et des moins jeunes, avec une attention particulière pour les (jeunes) filles. Des jeunes du « pays des mille collines », le Rwanda, et plus précisément de Mbazi, commune-sœur de Woluwe-Saint-Lambert, où près de 40% de la population sont des jeunes. Des jeunes qui ne parviennent

pas à pratiquer une activité sportive – pourtant essentielle à notre santé – par manque d'infrastructures, de moniteurs, etc. Des freins que l'on constate encore plus grands parmi la population féminine...

Ce projet permettra également à nos jeunes d'aborder différentes thématiques qui contribuent à façonner un citoyen, telles que l'accès aux soins de santé, à l'éducation, les droits humains et, bien entendu, le devoir de mémoire par le biais, notamment, du génocide de 1994.

Pour préparer la rencontre au Rwanda, 10 à 15 ateliers et rencontres virtuels seront organisés jusqu'en octobre prochain entre les jeunes de Woluwe-Saint-Lambert et de Mbazi pour leur permettre de co-construire une action concrète.

Apprendre aux jeunes à développer un projet commun, qui fait l'unanimité parmi les habitants, demander l'avis, construire le projet, le budgétiser dans le respect de l'enveloppe définie, le présenter aux autorités publiques et obtenir leur soutien fait partie intégrante du développement d'une citoyenneté mondiale active et solidaire : telle est en définitive la philosophie de ce projet que nous développerons dans nos prochaines éditions. ■



05.05

### Séance d'info sur les ateliers d'autodéfense

En collaboration avec l'asbl Respect, la commune organise une séance d'information sur les grands types d'agressions, les moyens à mettre en place pour les éviter et les actions à entreprendre après une telle expérience. Des séances pratiques payantes seront proposées par la suite.



**Le jeudi 5 mai, à 18h**

- RDV à la salle des conférences de l'hôtel communal (-1), 2, av. Paul Hymans, 1200 Bruxelles
- Entrée gratuite ; réservée aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert
- Réservation obligatoire au 02 761 28 34 - fase.gsst1@woluwe1200.be
- Une initiative d'Isabelle Molenberg, échevine de l'action sociale et des seniors

08.05

### Brocante de vêtements et jouets, livres, matériel de sport et de puériculture



Depuis 1983, le Comité «Parvis St Henri», l'un des 3 Comités de quartier du Haut Woluwe, organise deux brocantes par an, dans un esprit de convivialité et de solidarité.

Notez d'ores et déjà que la prochaine brocante sera organisée le dimanche 11 septembre 2022.

**Le dimanche 8 mai, de 7h à 13h**

- Sur le Parvis St Henri, à Woluwe-St-Lambert
- Prix : 10 €/ emplacement de 2,5 m x 2,5 m ; paiement au prorata de l'espace occupé
- Info : Béatrix Tilquin - 0477 842 705 - tilquin6@hotmail.com

15.05

### Grande brocante intérieure et extérieure à l'école Singelijn



Revoilà la brocante annuelle de l'école Singelijn. Une occasion de faire de belles affaires à mini-prix...

**Le dimanche 15 mai, de 8h à 13h**

- A l'école Singelijn - 67, avenue Chapelle-aux-Champs
- Prix des stands : 10 € dans la cour / 15 € sous le préau / 20 € à l'intérieur
- Plus d'info : 02 770 06 22 - info@ecolesingelijn.be  
www.ecolesingelijn.be

19.05

### Entrepreneuriat féminin : rencontre avec Laura Oppenheimer



Dans le cadre de la campagne communale « Une pour toutes & toutes pour une » initiée par Isabelle Molenberg, échevine de l'égalité des chances, la commune de Woluwe-Saint-Lambert accueillera la pâtissière Laura Oppenheimer, d'*Eat Dessert First by Laura*. Cette Californienne d'origine, dont on découvrira le parcours entrepreneurial, vous proposera des desserts exquis, typiquement américains...

**Le jeudi 19 mai 2022, à 13h30**

- RDV au Château Malou - 2, allée Pierre Levie
- Entrée gratuite
- Inscription obligatoire et infos : cellule de l'égalité des chances 02 761 28 37 - fase.egalitedeschances@woluwe1200.be

21 & 22.05

### L'école de danse Rythm & Dance voyage dans l'univers Netflix

Rythm & Dance, l'école de danse du complexe sportif Poséidon, propose son spectacle annuel sur le thème de Netflix. Les chorégraphes de l'école et les élèves vous offriront un spectacle haut en couleurs, dont les différents tableaux voyageront entre les séries, films, dessins animés et autres documentaires proposés par cette plateforme de streaming.

**Le samedi 21 mai (17h) et le dimanche 22 mai (13h et 17h)**

- RDV à Wolubilis
- Réservations sur [www.wolubilis.be](http://www.wolubilis.be)
- Prix : 14€ (7€ pour les moins de 12 ans)

24.05

### Journée découverte à La Panne



Le temps d'une journée, partez à la découverte de l'Hôtel du Parc, du magnifique quartier Dumont et ses environs où vous aurez le loisir de vous balader librement. Sans oublier la plage et ses dunes ... L'occasion de prendre un grand bol d'air pur et de flâner le long de la côte.

**Le mardi 24 mai**

- Retour prévu vers 17h - Arrivée à l'hôtel communal vers 19h
- Inscription et infos : Wolu 10.000 - 123, Tomberg - 02 761 28 35  
wolu10000@woluwe1200.be

La commune vit et bouge beaucoup.  
Elle déploie de nombreuses activités.  
La preuve en quelques clichés.

Lancement officiel de l'expo Prix Médiatine 2022. De nombreux artistes, le ministre-président de la Région bruxelloise, Rudy Vervoort, et le bourgmestre Olivier Maingain assistent au vernissage de l'expo qui est accessible jusqu'au 13 mars. A noter que le Prix Médiatine est un concours pour jeunes artistes plasticiens belges ou résidant en Belgique, toutes disciplines confondues.

16/02



L'échevin des sports, Eric Bott, accueille Kiki Vandenstock au stade Fallon. Il la remercie pour son investissement depuis plusieurs années pour les enfants issus des différents quartiers sociaux de la capitale et, plus particulièrement, pour ceux de Woluwe-Saint-Lambert. Par le biais de la Fondation Constant Vandenstock, ce sont en effet des centaines de jeunes enfants qui peuvent pratiquer leur sport favori gratuitement.

A l'occasion du lancement de l'exposition "Libérer les femmes, changer le monde", qui se tient jusqu'au 18 mars, Isabelle Molenberg, échevine de l'égalité des chances, présente les différentes thématiques qui y sont abordées lors d'une interview radio sur BRFM.

01/03



02/03

La commune de Woluwe-Saint-Lambert exprime sa solidarité envers le peuple ukrainien en lançant un appel à dons de matériel médical et de médicaments, et en invitant la population à héberger des réfugiés ukrainiens. Pour recueillir ces offres, elle lance une plateforme spécifiquement dédiée à cet effet.

Les amateurs de pêche ont ressorti cannes et nasses des placards : dès ce samedi 5 mars et ce, jusqu'à la fin de l'année, ils peuvent s'adonner à leur passion dans l'étang du parc Malou, l'agréable plan d'eau où ils peuvent taquiner carpes, tanches, brochets et autres gardons en toute quiétude.

05/03



20/03



Plusieurs composts de quartier de la commune sont accessibles au public à l'occasion de la journée consacrée à la découverte des composts bruxellois, organisée par l'asbl Worms. L'ambiance est au rendez-vous tant à Itterbeek, qu'au Hameau de Roodebeek, aux Îles d'or qu'au Neerveld. Encore un tout grand merci aux habitants qui font vivre bénévolement ces composts d'avoir pris le temps de partager leur expérience avec les visiteurs.

22/03



Les travaux de la zone d'échauffement aux abords de la piste Vita avancent : une piste de trois couloirs, d'une longueur de 60 mètres, sera bientôt disponible pour tous les clubs et associations évoluant dans le complexe du Stade Fallon.

23/03



Les Chiefs Wsl, le club de football créé en 1982 à Woluwe-Saint-Lambert, sont mis à l'honneur au Château Malou, à l'occasion de leur 40<sup>ème</sup> anniversaire. Bravo aux 4 générations de joueurs ABSSA qui s'y sont succédé ! D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà prévus pour fêter cet événement, dont une grande journée multi-tournois au Stade Fallon, le 28 mai prochain.

Les jeunes de l'antenne jeunesse d'Andromède se rendent dans les magnifiques studios radio de la Maison de la Jeunesse pour un atelier radio qui aura lieu un mercredi après-midi par mois. Une opportunité de découvrir ce bel univers qu'est le monde de la radio...

23/03



30/03



Une campagne de sensibilisation à la prévention des vols animée par les conseillers en prévention de la commune et de la zone de police est organisée à l'entrée du magasin Carrefour Tomberg. Ils fournissent de précieux conseils de prévention pour éviter les cambriolages et les vols de vélos.

30/03



Les antennes/centres de vaccination en Région bruxelloise ferment progressivement leurs portes.

A l'instar d'autres centres et antennes de vaccination, celle de Wolubilis ferme ses portes. Si vous souhaitez vous faire vacciner, il reste quelques centres de vaccination ouverts à Bruxelles à découvrir en ligne sur <https://coronavirus.brussels/vaccination-covid-menu/ou-se-faire-vacciner-a-bruxelles/>

Le Collège des bourgmestre et échevins accueille les réfugiés ukrainiens installés à Woluwe-Saint-Lambert à la maison communale. L'occasion de leur distribuer une brochure d'information en ukrainien, créée spécialement pour eux par l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert. Ils y trouvent une mine de renseignements, tant en matière de logement, d'aide sociale et médicale que d'emploi, de loisirs, etc.

31/03



18/04



Lors de ce magnifique lundi de Pâques ensoleillé, les enfants se livrent à la traditionnelle chasse aux œufs, plaine de jeux Malou. Différentes activités sont organisées pour l'occasion par les antennes jeunesse de Woluwe-Saint-Lambert, en présence du bourgmestre Olivier Maingain et des échevins Eric Bott et Philippe Jaquemyns.

Grande mobilisation citoyenne ce week-end pour le traditionnel nettoyage de printemps organisé par la commune. Cette édition 2022 réunit, outre les habitants, les antennes de quartier, les écoles et les mouvements de jeunesse de la commune. Sans oublier les comités de quartier...

22-24/04



LES ASSISES  
DU SPORT

24 AVRIL 2022



24/04

Les Assises du sport se tiennent pour la première fois à Woluwe-Saint-Lambert, plus précisément au château Malou. Au programme : quelques heures d'échanges et de partage entre des responsables de clubs, encadrants et pratiquants. L'activité est également ouverte à tous ceux qui s'intéressent à l'une des thématiques - infrastructures, communication et fair play - qui seront abordées au cours de la matinée.

**ECOLO**

**Budget 2022, l'heure de vérité budgétaire ?**

Le conseil communal de février a été l'occasion pour Ecolo de s'exprimer sur le budget communal 2022. En décembre, la majorité avait donné le ton en augmentant le précompte immobilier (en moyenne 172€ par habitation), renonçant ainsi à ses promesses électorales de ne pas augmenter la fiscalité. Ce n'est pas la maigre baisse de l'impôt sur les revenus du travail qui pourra compenser cela (26€ en moyenne par déclaration). Qui peut croire qu'à terme, cette hausse ne sera pas répercutée sur les loyers payés par les locataires ? Depuis 2017, c'est la deuxième opération de « tax shift » de la majorité. Pour de nombreux propriétaires ne disposant que de faibles revenus, l'impact peut être sévère ! Pour compenser cette hausse, le groupe Ecolo a proposé une prime BeHome communale (100€) destinée aux propriétaires domiciliés à WSL et une prime d'accompagnement social : refusé (avec l'ensemble des amendements au budget proposés par Ecolo) ! Pourtant, d'autres communes appliquant une politique fiscale comparable ont introduit de telles primes (Schaerbeek, Watermael-Boitsfort, Jette, Evere...). Les taxes représentent plus de 50% des recettes de la commune et ce sont les habitants qui

contribuent ainsi largement au financement des services. L'an dernier, Ecolo invitait la majorité à opérer des remises en question fondamentales et à oser mettre fin à certaines dépenses historiques et supposées incontournables. Qu'en est-il ? En matière de dépenses de fonctionnement par habitant, seules 4 communes dépensent plus que WSL (Bruxelles, Ixelles, St-Gilles, St-Josse). Notre commune est au-dessus de la moyenne régionale et le budget 2022 prévoit d'augmenter encore les dépenses. Ecolo pense qu'il existe un fort potentiel de réduction des dépenses par une remise en question de certaines activités, une amélioration des processus internes et l'élimination de l'organisation en silos entre les services. Aujourd'hui, nous sommes témoins d'une duplication de certaines dépenses faute de mise en commun des ressources. Les véhicules, certains outillages, les espaces de stockage et les métiers similaires devraient pouvoir être rassemblés et mis en commun. En matière de dépenses de personnel, rien ne justifie une augmentation de 9,3% du nombre de personnes actives dans l'administration communale depuis 2019. De 771€ par habitant en 2019, il est prévu de monter à 862€ en 2022.

Ne faudrait-il pas prendre exemple sur les communes telles Woluwe-St-Pierre, Schaerbeek, Koekelberg, Jette, Ganshoren, Forest, Evere, Etterbeek, Berchem, Auderghem, Anderlecht ? Toutes ont des dépenses de personnel par habitant inférieures ! (chiffres de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse) Ecolo n'est pas opposé à une augmentation de la fiscalité pour autant que l'argent des contribuables soit bien utilisé. Si nous devons consacrer une part croissante des dépenses de fonctionnement et d'investissement à l'adaptation incontournable au défi climatique, à la transition énergétique et à son accompagnement social, il est crucial de reprendre le contrôle sur les dépenses de fonctionnement et de personnel !

**Ingrid Goossens, Núria Bordes, Elsa Boonen, Chantal Dransart, Salla Saastamoinen et Jean-Claude Van der Auwera**, conseillers.ères communales Ecolo  
**François Anenot et François Dominicy**, conseillers CPAS  
 info@woluwe-saint-lambert.ecolo.be  
 Ecolo Woluwe Saint Lambert

**MR+**

**Quels logements sociaux pour Woluwe en 2030 ?**

S'il est un sujet sur lequel la position du MR est trop souvent caricaturée, c'est certainement celui-là. Pourtant, loin de s'opposer de manière butée aux logements sociaux, le groupe MR+ souhaite plutôt qu'une réflexion cohérente et efficace émerge sur la question de l'accessibilité du logement en Région bruxelloise et le rôle que les pouvoirs publics - au premier chef desquels les communes - ont à y jouer. Woluwe-Saint-Lambert fait, depuis de nombreuses années, figure de bon élève en la matière puisque, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, son parc de logements sociaux atteignait 2649 logements (environ 10% des logements totaux de la commune). Cela en fait la quatrième commune la plus pourvoyeuse de logements sociaux de la Région, après Bruxelles-Ville, Anderlecht et Molenbeek, trois communes largement plus peuplées (WSL pointe, avec 60.000 habitants, au 7<sup>ou</sup> 8<sup>ème</sup> rang, en concurrence avec Forest).

Néanmoins, l'Habitation Moderne, la Société immobilière de service public de WSL, qui rénove actuellement les logements inoccupés situés à la Roche Fatale et qui devrait engager à la fin de l'année le début des travaux au coin de la rue Dries et de la rue de l'Activité, aurait l'intention d'encore développer de nouveaux logements sociaux. S'il est indéniable que l'attente pour un logement social à Bruxelles est trop importante, il nous semble toutefois que la charge n'est pas équitablement répartie entre les communes et que Woluwe-Saint-Lambert ne devrait pas développer de nouveaux projets tant que toutes les communes bruxelloises n'auront pas pris leur juste part. Enfin, la commune dispose aussi de l'ASBL AIS (Agence Immobilière Sociale), qui loue des logements privés et les met à disposition d'un public précarisé moyennant un loyer modéré. Dotée de près de 4 millions d'euros de budget et disposant, depuis le contrat passé avec Inclusio relatif à la

restauration complète d'un immeuble avenue des Pléiades, d'environ 200 logements, la commune peut aussi utiliser ce levier pour s'ajuster à des besoins spécifiques et conjoncturels. Pour le groupe MR+, c'est l' AIS qui devrait être privilégiée jusqu'en 2030 car elle offre plus de flexibilité dans la gestion des logements et des contrats avec leurs bénéficiaires. L'Habitation Moderne ne doit plus accroître son parc de logements jusqu'à cette date, mais se concentrer sur la qualité des logements mis à disposition.

Pour le groupe MR+ : **Amélie Pans** (Cheffe de groupe), **Steve Detry, Kurt Deswert et Georges De Smul** (Conseillers communaux), **Isabelle Gobert et Lieve Lippens** (Conseillères CPAS)  
 info@mr1200.be |  @MR1200.be  
 www.mr1200.be | 0460 24 16 44

**WOLHU**

**Les Engagés, aussi à Woluwe !**

Lors des dernières élections communales, notre liste citoyenne WolHu était soutenue par la section locale du cdH. Comme vous le savez, au terme d'un processus initié il y a plus de deux ans, le cdH s'est sabordé au profit d'un nouveau mouvement : Les Engagés. Parce que la politique, c'est un travail en équipe, soulignons le travail de toute l'équipe « Les Engagés » de Woluwe-Saint-Lambert pour leur implication dans la naissance de ce nouveau mouvement : ils ont été à la rencontre dans notre commune de plus de 2.500 habitants qui, pour

construire ce projet citoyens, ont été interrogés en porte à porte ou participé à différents événements en présentiel ou en virtuel. Dans un monde et une société qui subissent de multiples crises, il faut de vraies ruptures : Les Engagés proposent des mesures innovantes et surtout une véritable vision politique pour régénérer notre société et réformer notre pays qui en a bien besoin. Vous souhaitez recevoir le projet du Manifeste ? Donner votre opinion sur les divers sujets abordés que ce soit en matière fiscale, sociétale, environ-

nementale, santé, éducation, économique, sécurité et justice, etc. ? Contactez-nous par e-mail wolhu1200@gmail.com ou au 0465 65 75 76. Au niveau de notre commune, notre équipe de WolHu, dont notre conseillère communale citoyenne Margaux Hanquet, reste plus que jamais à votre disposition et... à vos côtés !

**Jean-François Thayer**, échevin  
**Christian Sabot**, conseiller CPAS  
 Et toute l'équipe Les Engagés et WolHu.

## LISTE DU BOURGMESTRE

### L'insécurité à Bruxelles, le choix du MR-N-VA, VLD-CD&V.

Nombreux sont les experts qui constatent que le gouvernement de Charles Michel a désinvesti dans les services de la police fédérale et plus particulièrement au détriment de ceux qui devraient être au service de la population bruxelloise.

Sous l'influence du ministre de l'intérieur de l'époque, Jan Jambon (N-VA, parti d'extrême droite nationaliste), le gouvernement de Charles Michel a ralenti considérablement le recrutement d'inspectrices et inspecteurs de police pour les services de la police fédérale établis à Bruxelles. Il en a été ainsi plus particulièrement pour la police judiciaire, la police scientifique, la police des chemins de fer qui sont en manque d'effectifs. Sous l'actuel gouvernement d'Alexander De Croo, il n'a pas été constaté une nette amélioration de la situation. Certes, quelques effets d'annonce mais dans les faits qu'en est-il ?

1. Ces dernières années, les zones de police locales ont été de plus en plus mises à contribution pour concourir à des enquêtes judiciaires de grande importance, se rapportant pourtant à des faits de criminalité qui concernent tout le territoire national. Il en est ainsi pour la lutte contre le trafic international de la drogue dont Anvers est la plaque tournante et qui s'étend au reste du pays. Récemment, le directeur de la police judiciaire fédérale de Bruxelles a sollicité la Conférence des bourgmestres pour qu'elle accepte de détacher des zones de police bruxelloises au moins 15 inspecteurs spécialisés dans les enquêtes contre la grande criminalité. Et ce directeur d'expliquer qu'il ne peut exploiter, par manque de personnel, toutes les sources d'informations dont ses services disposent et qui permettraient l'identification de dangereux criminels. Un véritable désastre. Comme le gouvernement fédéral ne prévoit pas l'engagement d'un nombre suffisant d'agents pour ce service, son directeur n'a pas d'autre choix que de s'adresser aux zones de police locales. Mais le plus grave dans l'affaire est qu'en réalité la direction de la police judiciaire fédérale de Bruxelles a été contrainte à détacher certains de ses agents auprès du service équivalent basé à Anvers. En définitive, les zones de police bruxelloises sont appelées à la rescousse pour que Bruxelles renforce Anvers. Un comble !

2. Pendant une longue période, la police fédérale a informé les zones de police bruxelloises qu'elle ne pourrait plus envoyer sur le terrain des enquêteurs de la police scientifique par manque d'effectifs. Fini le relevé de certains indices, notamment après des vols par effraction chez les habitants. Pourtant le relevé des indices permet le croisement, bien utile, avec

les banques de données et l'identification des auteurs. Ce n'est que très progressivement que la police fédérale scientifique pourrait à nouveau être appelée en soutien. Que de perte de temps et que de délits non identifiés !

3. La suppression, toujours à l'initiative de l'extrême droite nationaliste (N-VA) de la cellule spécialisée au sein de la police judiciaire fédérale consacrée à la lutte contre le trafic des antiquités a conduit à ce terrible constat: Bruxelles est la plaque tournante des antiquités volées, des contrefaçons et autres pièces de contrebande. Les spécialistes savent que derrière ce type de trafic juteux se cachent d'autres trafics liés au blanchiment de l'argent sale ou d'autres crimes et délits encore plus lourds.
4. La police des chemins de fer doit assumer une mission importante dans les principales gares et les stations de métro à Bruxelles. Confrontée à un manque d'effectifs criant, elle a dû abandonner le terrain à des moments cruciaux (en soirée ou le week-end) alors que c'est à ces heures qu'elle devrait être encore présente. Résultat : les zones de police bruxelloises suppléent.
5. La lutte contre la grande criminalité financière est rendue inefficace en raison du manque d'enquêteurs spécialisés. Un célèbre juge d'instruction bruxellois dénonce cette situation depuis de nombreuses années. L'État y perd des milliards d'euros de recettes. C'est timidement qu'après une mise en garde du Collège des procureurs généraux, les ministres de l'intérieur (CD&V) annoncent un recrutement.
6. Enfin, autre preuve du désinvestissement du gouvernement Michel et poursuivi par l'actuel gouvernement De Croo : l'impossibilité pour le greffe du tribunal correctionnel de Bruxelles de préserver les pièces à conviction récoltées dans le cadre des enquêtes pénales. Vu l'état de délabrement du Palais de Justice de Bruxelles, le président du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Bruxelles n'avait pas eu d'autre choix que de fermer les locaux où étaient entreposées ces pièces à conviction. Résultat : obligation pour les zones de police bruxelloises d'organiser en des lieux sécurisés leur conservation avec, pour conséquence, la prise en charge de dépenses en personnel et en investissements qui ne leur incombent pourtant pas.

Voilà comment le gouvernement fédéral désinvestit dans les fonctions régaliennes (sécurité et justice), singulièrement au détriment de la population bruxelloise. Avec pour conséquence que les finances communales suppléent les lacunes du fédéral en supportant des charges budgétaires toujours plus lourdes.

#### Conclusion :

La vérité est que la N-VA, obnubilée par sa volonté anti-bruxelloise et séparatiste, a obtenu des MR, VLD et CD&V que Bruxelles et ses communes soient progressivement asphyxiées sur le plan budgétaire. Ainsi la mise de Bruxelles sous tutelle par la Flandre, prétendument mieux gérée, trouvera des partisans. Evidemment, ce n'est ni le PS, ni Groen-Ecolo qui se soucient de cette évolution si préjudiciable aux intérêts des Bruxellois.

Notre majorité communale, dirigée par notre bourgmestre Olivier Maingain (DéFi), elle, est vigilante et ne peut accepter cette menace.

#### Les membres du collège de la Liste du Bourgmestre :

**Olivier Maingain** (DéFi), **Isabelle Molenberg** (DéFi), **Michèle Nahum** (Indépendance libérale), **Eric Bott** (DéFi), **Jacqueline Destrée-Laurent** (Indépendance libérale), **Xavier Liénart** (Indépendant), **Gregory Matgen** (DéFi), **Philippe Jacquemyns** (DéFi), **Delphine De Valkeneer** (DéFi), **Fabienne Henry** (DéFi)

#### Les membres du conseil communal de la Liste du Bourgmestre :

**Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke** (Indépendant), **Francine Bette** (DéFi), **Julie Van Goidsenhoven-Bolle** (Indépendante), **Françoise Charue** (DéFi), **Aurélié Melard** (DéFi), **Ariane Calmeyn** (Indépendance libérale), **Sonia Begyn** (Indépendance libérale), **Quentin Deville** (Indépendance libérale), **Charles Six** (DéFi), **Adelaïde de Patoul** (DéFi), **Jacques Melin** (DéFi), **Michaël Loriaux** (DéFi), **Marie-Jeanne Peti Mpangi** (Indépendance libérale), **Laïla Anbari** (DéFi), **Jean Ullens de Schooten** (Indépendance libérale)

#### Les membres du CPAS de la Liste du Bourgmestre :

**Christian Peeters**, **Nathalie Riabicheff**, **Marie-Françoise Peeters**, **Jacques Melin**, **Jean-Jacques Vandeveld**, **Anne Drion du Chapis**, **Francine Bette**, **Joëlle Chantry**

Site de la Liste du Bourgmestre : [listedubourgmestre-wstl.be](http://listedubourgmestre-wstl.be)

# Les mariages

célébrés par Jacqueline Destrée, officière de l'Etat civil  
(sauf indication)



2022/01/14 : Sarah BUKENS et Zakaria MOUHTADI



2022/01/15 : Diane VAN DAMME et Quentin de VILLE de GOYET



2022/01/15 : Darja EZERINA et Jan AIDEL



2022/01/15 : Sandra-Maria QANA et Mladen PIASETSKYI



2022/01/21 : Laurine LHEUREUX et Paolo CONTI



2022/01/22 : Lara TAVARES RAPOSO et Geoffrey BRUNET



2022/01/22 : Zoé BOVEROUX et Jérôme VANHEMELRIJCK



2022/01/29 : Martine DECART et Sébastien VAN ROMPAY célébré par Jean-François Thayer



2022/02/12 : Camille ERREMBULT du MAISNIL et du COUTRE et Adrien d'OREYE de LANTREMANGE



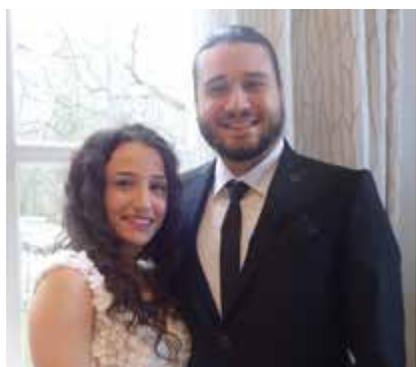
2022/02/12 : Elodie TRIPA PAIXAO et Chad VULTAGGIO



2022/02/16 : Anaïs PEREZ BAYON et Benedetto MASCO



2022/02/16 : Hassan MUSANNA et Elodie SNEL



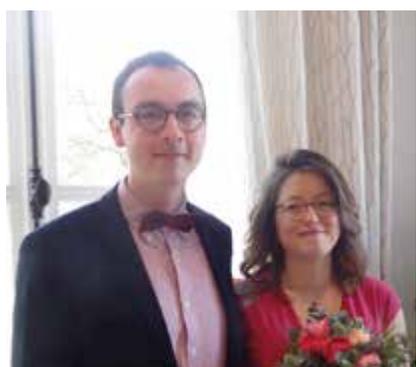
2022/02/25 : Sena PEHLIVAN et Atakan ILCI



2022/03/05 : Oumar KAMARA et Aminata SANI célébré par Jean-François Thayer



2022/03/12 : Pietro BOLLINO et Linda STALLAERT



2022/03/12 : Valentin VAN den Bossche et Héléne ENGLEBERT



2022/03/19 : Pauline DELEPIERRE et Guillaume GERSDORFF



2022/03/23 : Hrazhyna PALIKSHA et Gheorghe PLES



2022/03/23 : Jean-Claude ELOI et Christiane MALEMPREEG



2022/03/23 : Michel BELEMGOA et Samiratou BADINI

# Nos centenaires

## Du général De Gaulle à l'OTAN, une vie enivrante

**Geneviève GODERNIAUX** naît à Dohan (province du Luxembourg), le 14 octobre 1921, d'un père ingénieur et d'une mère femme au foyer qui donneront naissance à quatre filles. Elle fréquente l'école primaire à Walcourt et suit ensuite les cours à Namur, au Collège Notre-Dame.

En 1940, toute la famille embarque à bord d'un bateau à destination de la France, mais le navire les emmènera à Londres. Elle y travaille, en 1943, pour la France au secrétariat du général De Gaulle. Après quelques mois, on lui propose de partir au Maroc. Très attachée à sa famille, elle refuse et travaillera désormais pour le gouvernement belge, au ministère de la défense nationale. Après 1944, elle fait des allers-retours réguliers entre Bruxelles et Londres. En 1946, elle s'installe définitivement à Schaerbeek. En 1960, elle quitte la défense nationale pour l'OTAN où elle restera jusqu'à sa pension.

Elle ne s'est pas mariée et n'a pas eu d'enfants. Mais elle a une grande famille : un neveu et une nièce, 8 petits-neveux et nièces, et 22 arrière-petits-neveux et nièces.

Du haut de ses 100 ans, elle lit encore les journaux et s'intéresse toujours autant à la vie politique.

**Célébré par le bourgmestre et l'échevine Isabelle Molenberg le 19.10.2021**



## La bonne humeur, la recette du bonheur



Née le 9 décembre 1921 à Rainey en France, madame

**Nicole BARBIER** est l'avant-dernière d'une fratrie de cinq.

En 1940, lors d'une promenade avec sa sœur Monique, elle rencontre deux frères, René et Maurice, des Belges qui ont fui la guerre. Ils se lient d'amitié. Mais après quelques mois, les garçons rentrent en Belgique.

Monique et Maurice s'écrivent régulièrement et se marient en 1950. C'est au mariage de sa sœur que Nicole retrouve René et la flamme se rallume. Ils se marient l'année d'après et auront 2 filles. René décède en 1977 après une longue maladie.

Nicole Barbier est joyeuse, positive, enjouée, toujours de bonne humeur, n'a pas sa langue dans sa poche. Ses proches disent d'elle qu'elle n'est pas toujours diplomate. Elle aime le tennis, les jeux de société, la lecture, les voyages, la mer du nord. Elle adore son petit-fils Sébastien, âgé de 30 ans.

Depuis septembre 2020, elle réside aux Pléiades où elle vit heureuse et paisible.

**Célébré par le bourgmestre et l'échevine Isabelle Molenberg le 16.12.2021**

## La musique dans la peau

Monsieur **Ernest ANSIAU** naît le 14 janvier 1922 à Deux-Acres, un village du Hainaut. Il y rencontrera sa future épouse, Gisèle, qu'il appelle tendrement « Gégé ». De leur union naîtront 2 filles et 1 fils, 6 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Il grandit au sein d'une grande famille de cinq enfants, dont il est le cadet. A 14 ans, il travaille déjà et s'intéresse à la musique. A 16 ans, il joue de l'accordéon et du bugle, un instrument de la famille des cuivres mis au point par Adolphe Sax au XIXème siècle, dans le groupe musical du village qui se produit lors des fêtes et des bals.

Il entre à la gendarmerie où il termine sa carrière comme adjudant-chef. Pensionné à 40 ans, il reste actif dans le domaine de la comptabilité.

Il sera décoré à cinq reprises et recevra la Croix du Chevalier de l'Ordre de Léopold II, la Médaille d'or de l'Ordre de Léopold II, la Palme d'or de la couronne de l'Ordre de Léopold II, la décoration militaire de 2ème classe et la médaille de réfractaire pour son refus d'aller travailler en Allemagne pendant la guerre.

Ce passionné de musique, de promenades dans la nature et de voyages réside dans sa maison du clos des Bouleaux où sa famille l'entoure de tout son amour.

**Célébré par le bourgmestre et l'échevine Isabelle Molenberg le 11.01.2022**





## Une mamy au grand cœur



**Maria VANHULLE**, petite dernière d'une fratrie de 5 enfants, naît le 13 février 1922 dans la ferme familiale de Wijnendaele, un petit village de Flandre occidentale que son château médiéval à l'histoire tourmentée a rendu célèbre à plus d'un titre.

Nous sommes alors au cœur des « Années folles », mais la vie à la ferme reste tranquille. Maria suit un parcours scolaire exemplaire qui la mènera, malgré le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, à l'obtention de son diplôme d'institutrice. Les circonstances ne sont pas faciles : la ferme est occupée par les soldats allemands, l'école normale doit fermer, mais l'étude se poursuit et Maria est reçue à ses examens et diplômée le 28 juin 1941.

Elle fera quelques intérimis puis exercera jusqu'en 1949 à Zeebruges et dans le petit village de

Snellegem, près de Bruges. Entretemps, à l'issue de la guerre, Maria fait la connaissance, en 1946, d'un fringant officier du Génie, alors caserné à Knokke. C'est le coup de foudre... Yvon Dorcimont est d'origine wallonne, mais ses parents ont veillé à ce qu'il maîtrise la langue de Vondel. Les fiançailles seront longues car l'Armée dégraisse et le fringant militaire doit se recycler. Le mariage a finalement lieu le 23 juillet 1949, à Wijnendaele. Le couple s'établit à Woluwe-Saint-Pierre. Leur enfant naît le 18 juillet 1950 ; il restera unique. Notre centenaire se consacrera principalement à soutenir la carrière de son mari et l'éducation de son enfant, mais exercera encore occasionnellement, de 1958 à 1963, au Collège Sint-Jozef de Woluwe-Saint-Pierre.

Avec les années, Maria se transforme progressivement en « mamy », titre qui lui est très affectueusement décerné par ses petits-enfants et repris plus tard par ses arrière-petits-enfants, qui sont actuellement au nombre de... 10 ! Sa santé se détériore en 2017 et elle rejoint alors la résidence des Jardins d'Ariane où son mari Yvon se trouvait déjà en unité protégée depuis 2015. Yvon la quitte définitivement le 30 août 2017 après plus de 68 ans de mariage.

Le secret de sa longévité ? D'après Maria : la marche quotidienne, ne boire que de l'eau plate et manger sainement... Et son péché mignon : la tarte à la banane.

**Centenaire célébré par le bourgmestre et l'échevine Isabelle Molenberg le 16.02.2022.**

## Toujours vaillante malgré les épreuves

**Mathilde VANDERVELPEN** voit le jour le 26 février 1922, à Waremmes. Elle est l'aînée de trois enfants. Son père, ancien combattant de la guerre 14/18, tient une des dernières tanneries de Hesbaye. Elle sera reprise par son fils.

De son union avec Pierre Jadoul, célébrée le 12 août 1947, naîtront trois fils, Philippe, Guy et Jean-Pierre. Elle vivra la perte de deux d'entre eux pour cause de maladie.

Dans un premier temps, le couple vit à l'Altitude 100. Puis il fait l'acquisition d'une demeure à Woluwe-Saint-Lambert, il y a un peu moins de 70 ans. Mathilde la quittera en octobre 2021 pour s'installer au Home de Woluwe-Saint-Lambert.

Elle perd son époux le 25 août 1993. Elle commence alors à voyager avec ses amies de Vie féminine, notamment. Elle a ainsi visité l'Afrique du Sud, le Canada et la Jordanie, et d'autres pays.

Cette heureuse grand-mère et arrière-grand-mère d'une vingtaine de petits-enfants et arrière-petits-enfants a toujours été aux petits soins pour ses vieilles tantes et pour les personnes âgées de sa rue.

**Centenaire célébré par le bourgmestre et l'échevine Isabelle Molenberg le 23.02.2022.**



# GEORGES HENRI EN FÊTE

21  
22  
MAI

**SA 18.30 > 23.00**

APÉRITIF FESTIF  
ANIMATIONS POUR ENFANTS  
PETITE RESTAURATION  
CONCERT MAD SOULS ROCK COVER BAND

**DI 11.00 > 19.00**

BALADE GOURMANDE  
GROUPE MUSICAUX  
ANIMATIONS POUR ENFANTS  
EXPOSANTS - ARTISANS

CONCERT  
GRATUIT

WOLUWE-SAINT-LAMBERT



[www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be)